

# DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h10 Dohr: 12h40  
Asr: 16h07 Maghreb: 18h47 Isha: 20h06

MÉTÉO

Alger : 27° 22°  
Oran : 25° 21°  
Annaba : 31° 20°  
Béjaïa : 26° 20°  
Tamanrasset: 40° 29°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 22 septembre 2024 / 18 Rabi al Awwal 1446 - N° 3659 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - ONU

**Chargé par le président de la République, M. Attaf prend part aux travaux de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies**

P. 24

CONSEIL DE SÉCURITÉ

**M. Bendjama appelle à la nécessité de se focaliser sur un processus politique crédible en Syrie**

P. 24

CONFÉRENCE GASTECH À HOUSTON

**Le PDG de Sonatrach s'entretient avec le ministre libyen du Pétrole**

P. 24

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

## Près de 12 millions d'élèves rejoignent les bancs de l'école

Près de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) rejoindront, dimanche, les bancs de l'école au titre de l'année scolaire 2024-2025, répartis sur près de 30.000 établissements éducatifs à travers le territoire national. Cette année, le ministère de l'Éducation nationale a choisi de consacrer le cours inaugural à la sécurité routière afin de sensibiliser les élèves à cette thématique. Le ministère a aussi décidé plusieurs mesures pédagogiques, dont la restructuration des matières et des horaires pour les première et deuxième années du cycle de l'enseignement primaire dans le cadre de la démarche visant alléger le programme scolaire au profit des activités culturelles, sportives et artistiques, en vue de développer les aptitudes des élèves dans ces disciplines. Il s'agit d'inculquer aux élèves les connaissances fondamentales, notamment en linguistique et en mathématiques, ainsi que les aptitudes manuelles et techniques dont ils ont besoin, les valeurs religieuses et morales, outre l'éducation physique. P. 3



► Mise en place d'un dispositif sécuritaire préventif (sûreté de wilaya d'Alger)

ARMÉE

**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite de travail à la 1<sup>ère</sup> Région militaire à Blida (MDN)**

P. 4

CONSEIL DE LA NATION

**Ouverture de la session parlementaire ordinaire 2024/2025**

P. 3

AFFAIRES RELIGIEUSES

**Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs reçoit une délégation de la zaouïa Belkaïdia El Hebria**

P. 3

SANTÉ

**ACOUPHÈNES  
Comment soulager la gêne ?**

Pp 12-13

F  T B A L L

LIGUE DES CHAMPIONS (2<sup>e</sup> TOUR PRÉLIMINAIRE)  
CRB - AS DOUANE 1-0 (TAB 4/3)

**La baraka de Zeghba**

Par F Yanis P. 21



HISTOIRE

**La grande bataille d'El-Djorf, le mythe de l'armée française invincible brisé**

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**2 narcotrafiquants arrêtés et une importante quantité de drogue saisie à Barika (MDN)**

P. 2

## MOUDJAHIDINE

**El-Bayadh : la dépouille du Moudjahid Toumi Djelloul inhumée au cimetière de Sidi Cheikh**

La dépouille du Moudjahid Toumi Djelloul, décédé à l'âge de 97 ans des suites d'une maladie, a été inhumée au cimetière de Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris, samedi, de la direction des Moudjahidine et Ayants-droits.

Les obsèques du défunt ont eu lieu, hier vendredi après la prière du Dohr, en présence des membres de la famille révolutionnaire et des compagnons du défunt dans la lutte armée contre l'opresseur français, outre un grand nombre de citoyens.

Le défunt Moudjahid, né en 1927 dans la commune de Rogassa, a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), en 1956 dans la katiba du Moudjahid défunt Laamari Mohamed et a participé à plusieurs batailles, à l'instar de celle de Boukar-kour, dans la région voisine d'Aflou.

Il fut parmi les Moudjahidine les plus recherchés par l'administration coloniale et a été arrêté et transféré dans des prisons à l'intérieur du pays, puis à l'étranger, et a été exposé à différentes formes de torture. Il fut condamné à mort puis relâché après l'indépendance.

Après l'indépendance, feu Toumi Djelloul a rejoint l'Armée nationale populaire (ANP) et participa à plusieurs étapes historiques, à l'instar des guerres arabes contre l'entité sioniste.

## MÉTÉO

**Pluies orageuses et chutes de grêle continueront d'affecter des wilayas du pays (BMS)**

Des pluies parfois sous formes d'averses orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, continueront d'affecter des wilayas du pays, indique hier l'Office national de météorologie dans un Bulletin météorologique spécial (BMS).

Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Tindouf et de Béni Abbes, précise la même source, ajoutant que la validité en cours s'étalera jusqu'à se soir, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm sur la wilaya de Tindouf.

Ces averses affecteront, également, les wilayas d'El Bayadh, Ghardaïa, Laghouat, Djelfa, M'Sila, ouest de Batna, Biskra, Ouled Djellal et M'Ghair, avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm et ce, samedi de 12h00 à 22h00.

## INTEMPÉRIES

**Plusieurs interventions de la Protection civile durant les dernières 48h**

Les unités de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions suite aux importantes chutes de pluie enregistrées sur plusieurs wilayas du pays durant les dernières 48 heures, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Ces interventions ont porté sur des opérations d'épuisement et de pompage d'eaux pluviales, ainsi que le sauvetage de personnes en situation de danger.

A Béchar, les secours de la Protection civile sont intervenus pour le sauvetage d'une personne cernée par les eaux d'Oued Safaïa dans la commune El Abadla et de trois autres à bord d'une motocyclette cernées par la montée des eaux d'Oued Remta au lieu-dit Aghelal dans la commune de Taghit.

A El Bayadh, les mêmes secours ont sauvé 5 personnes: 3 à bord d'un véhicule cerné par les eaux pluviales au carrefour de la commune de Sidi Slimane et 2 autres à bord d'une motocyclette au lieu-dit zone Hassi Djerbaa.

A Beni Abbes, une personne à bord d'un véhicule cerné par les eaux d'Oued Saoura, commune de Beni Abbes, a été sauvée, alors dans la wilaya de Tindouf, 12 personnes à bord d'un véhicule cerné par les eaux d'Oued Merkala, dans la commune de Tindouf, ont été sauvées.

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION  
17 morts et 379 blessés en  
48 heures (Protection civile)**

Dix-sept (17) personnes sont décédées et 379 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset où 5 personnes sont décédées et 2 autres ont été blessées dans 4 accidents de la route, précise la même source.

D'autre part, le dispositif de surveillance des plages a procédé, durant la même période, à 177 interventions pour le sauvetage de 60 personnes de noyade, dont 11 évacuées vers les hôpitaux, déplorant, toutefois, le décès d'un enfant de 14 ans, noyé dans le barrage Ireguaden, dans la commune de Dhaya Ben Dahoua, wilaya de Ghardaïa.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont prodigué des soins de premières urgences à 6 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau dans une habitation située dans la commune de Ras El Oued.

D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains, industriels et divers à travers plusieurs wilayas du pays, dont le plus important a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes où l'incendie s'est déclaré dans un hangar de stockage de produits alimentaires dans la commune de Khemis El-Khechna.

**41 morts et 1536 blessés  
en une semaine  
(Protection civile)**

Quarante-une (41) personnes sont décédées et 1536 autres ont été blessées dans 1218 accidents de la route survenus durant la période du 8 au 14 septembre en cours à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tougourt où 7 personnes sont décédées et 4 autres ont été blessées dans 7 accidents de la route, précise la même source. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 1708 interventions pour l'extinction de 1192 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Blida et Tipaza.

Par ailleurs, 5547 interventions ont été effectuées, durant la même période, ayant permis le sauvetage de 532 personnes en situations de danger, de même que l'exécution de 4637 opérations diverses d'assistance.

**5 morts et 182 blessés en  
24 heures (Protection civile)**

Cinq (5) personnes sont décédées et 182 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique jeudi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béchar avec un (1) décès et 19 blessés et ce, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion de transport d'hydrocarbures, survenue sur la RN 6 dans la commune de Béni Ouanif.

D'autre part, le dispositif de surveillance des plages a procédé à 75 interventions pour le sauvetage de 40 personnes de noyade, dont 4 évacuées vers les hôpitaux.

Aussi, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 9 incendies urbains, industriels et divers à travers plusieurs wilayas du pays.

La Protection civile est intervenue également de la wilaya de Blida pour prodiguer des soins de premières urgences à 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau au centre-ville de la commune de Beni Tamou

**LUTTE CONTRE  
LA CRIMINALITÉ  
Deux narcotrafiquants  
arrêtés et une  
importante quantité  
de drogue saisie  
à Barika (MDN)**

Les personnels des Services de sécurité spécialisés de la 5e Région militaire, soutenus par le personnel de la Brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Barika ont arrêté, mercredi dernier, deux narcotrafiquants et saisi une importante quantité de drogue, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans la dynamique des efforts continus visant à lutter contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, les personnels des Services de sécurité spécialisés de la 5e Région militaire soutenus par le personnel de la Brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Barika ont arrêté le 18 septembre 2024 deux (02) narcotrafiquants", note la même source.

Cette opération qualitative a permis "la saisie de 13,20 kilogrammes de cocaïne, 08,80 kilogrammes de kif traité, (01) pistolet de confection artisanale, treize (13) cartouches et 9200 comprimés psychotropes".

"Cette opération réitère, une fois de plus, la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à lutter contre toutes les formes de criminalité organisée et de préserver la stabilité et la sécurité du pays", ajoute le communiqué.

**Tipaza: neutralisation  
d'un réseau spécialisé  
dans l'organisation de  
traversées clandestines  
par mer (Sûreté)**

Un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer en contrepartie de sommes d'argent a été démantelé par les services de la sûreté de wilaya de Tipaza, a indiqué samedi un communiqué rendu public par ce corps sécuritaire.

La brigade de recherche et d'investigations (BRI) a démantelé un réseau d'organisation de traversées clandestines par mer composé de sept (7) personnes suspectées d'être impliquées dans un trafic de migrants à travers l'organisation de traversées clandestines à partir des côtes de la wilaya de Tipaza en contrepartie d'un avantage financier, est-il souligné dans le même communiqué.

Outre l'arrestation des sept suspects, cette opération a permis la saisie, après une fouille des domiciles des mis en cause, de matériel de navigation, dont un moteur marin de 40 chevaux. A cela s'ajoute un véhicule touristique utilisé dans les déplacements des membres du réseau, des sommes d'argent en monnaies nationale et étrangère, 368 litres de carburant, deux boussoles et des lampes marines.

Les prévenus ont été déférés devant le parquet de la République près le tribunal territorialement compétent sous les chefs d'inculpation de "trafic illicite de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé via les frontières nationales, avec mise en danger de leur sécurité et de leur intégrité physique et morale".

## RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025 Près de 12 millions d'élèves rejoignent les bancs de l'école

Près de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) rejoindront, dimanche, les bancs de l'école au titre de l'année scolaire 2024-2025, répartis sur près de 30.000 établissements éducatifs à travers le territoire national.

Cette année, le ministère de l'Éducation nationale a choisi de consacrer le cours inaugural à la sécurité routière afin de sensibiliser les élèves à cette thématique.

Le ministère a aussi décidé plusieurs mesures pédagogiques, dont la restructuration des matières et des horaires pour les première et deuxième années du cycle de l'enseignement primaire dans le cadre de la démarche visant alléger le programme scolaire au profit des activités culturelles, sportives et artistiques, en vue de développer les aptitudes des élèves dans ces disciplines. Il s'agit d'inculquer aux élèves les connaissances fondamentales, notamment en linguistique et en mathématiques, ainsi que les aptitudes manuelles et techniques dont ils ont besoin, les valeurs religieuses et morales, outre l'éducation physique.

A ce titre, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed avait annoncé que "le volume horaire des activités sportives et artistiques dans le cycle primaire passera de 7% à 20%, par l'ajout d'une heure d'éducation sportive, soit un total de deux heures par semaine, et de 45 minutes d'éducation artistique, soit un total d'une heure et demie par semaine. L'apprentissage des mathématiques sera renforcé par l'ajout de 30 minutes par semaine consacrées aux jeux mathématiques. Ainsi, le secteur a défini la nouvelle grille des matières et des horaires



du cycle primaire, avec un total de 21 heures par semaine, réparties comme suit : 11 heures pour la langue arabe, 5 heures pour les mathématiques, une heure et demie pour l'éducation islamique, une heure et demie pour l'éducation artistique et deux heures pour l'éducation physique et sportive.

Cette année, un total de 1.700 écoles primaires seront dotées de tablettes, portant ainsi à 5000 le nombre d'écoles équipées de cet outil au niveau national. Le programme de la langue anglaise sera étendu avec l'introduction de cette matière en cinquième année primaire, en sus de la généralisation de l'éducation préscolaire.

A l'occasion de cette année scolaire, l'Etat continue de promouvoir les filières mathématiques et math-techniques, en encourageant l'orientation vers ces filières, tout en te-

nant compte du profil des élèves orientés.

La rentrée scolaire de cette année verra aussi l'élargissement de l'enseignement de la langue amazighe et l'ouverture de classes préparatoires, en concrétisation du principe d'égalité des chances et d'équité entre les différentes régions du pays.

Concernant les nouvelles infrastructures, un total de 604 établissements éducatifs seront réceptionnés à travers le pays, dont 354 nouvelles écoles primaires, 162 CEM et 88 lycées, ainsi que 459 cantines scolaires à travers les pays.

S'agissant des manuels scolaires, le ministre de l'Éducation nationale a ordonné de lancer la vente des livres via la plateforme de l'Office national des publications scolaires (ONPS) et de prendre toutes les mesures pour assurer leur arrivée aux établissements éducatifs. Parmi les autres

mesures prises par le ministère, figurent l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ainsi que la numérisation dans toutes les opérations liées à la scolarité, à la formation et au recrutement dans le secteur.

Dans le volet social, le ministère a œuvré à la concrétisation des opérations de solidarité scolaire en faveur des élèves issus de familles nécessiteuses, à travers la distribution d'allocations de scolarité en coordination avec les collectivités locales, le secteur de la solidarité nationale et les associations des parents d'élèves.

Le secteur a également veillé à assurer l'accompagnement pédagogique des élèves aux besoins spécifiques, tout en renforçant la prise en charge des élèves malades hospitalisés pour une longue durée et ce en coordination avec le secteur de la santé.

## CONSEIL DE LA NATION Ouverture de la session parlementaire ordinaire 2024/2025



Le Conseil de la nation ouvrira, demain, sa session parlementaire ordinaire 2024/2025, sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil, indique samedi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique 16-12 du 25 août 2016, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement, précise la même source.

## AFFAIRES RELIGIEUSES Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs reçoit une délégation de la zaouïa Belkaïdia El Hebria

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, samedi à Alger, une délégation de la zaouïa Belkaïdia El Hebria, indique un communiqué du ministère.

La délégation était "conduite par cheikh Noureddine Belkaïd, fils de cheikh Sidi Mohamed Abdelatif Belkaïd", précise la même source.

L'audience s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale, conclut le communiqué.

## UNIVERSITÉ Ouverture à Alger de la saison du sport universitaire 2024-2025

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné, samedi à l'Université d'Alger 3 à Dely Ibrahim (Alger), en compagnie du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, le coup d'envoi officiel de la saison du sport universitaire 2024-2025, à l'occasion de la Journée internationale du sport universitaire.

S'exprimant à cette occasion, M. Baddari a indiqué que l'ouverture de la saison du sport universitaire 2024-2025 entrerait dans le cadre du programme élaboré par son secteur, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, en vue de "créer un environnement sportif favorisant l'émergence d'athlètes aux niveaux national et international et permettant de

développer leurs capacités au service du rayonnement du sport universitaire algérien".

Dans son allocution d'ouverture de cette saison du sport universitaire, qui coïncide avec le début du premier championnat national des sports universitaires 2024-2025, M. Hammad a, quant à lui, assuré que son département était "toujours disposé à travailler en synergie avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue de dynamiser le sport universitaire".

Et d'ajouter que son ministère œuvrait à la mise en place d'un plan national permettant de créer un environnement encourageant l'esprit d'équipe, l'équité et la persévérance et favorisant l'émergence d'une élite du sport universitaire à même de représenter l'Algérie dans les joutes sportives continentales, régionales et internationales.

APS

## Mise en place d'un dispositif sécuritaire préventif (sûreté de wilaya d'Alger)

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont mis en place un dispositif sécuritaire préventif à l'occasion de la rentrée scolaire 2024-2025, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services.

"Le dispositif prévoit une couverture sécuritaire à travers 1.624 établissements éducatifs, notamment au niveau des grands axes et des routes menant aux écoles", selon le communiqué, qui fait état de "l'intensification de la présence des unités sur le terrain pour la régulation de la circulation à travers le renforcement des brigades de sécurité routière par des effectifs de police qui veilleront à la fluidité du trafic sur les routes principales et secondaires aux abords des établissements éducatifs, notamment aux heures de



pointe". "Afin de préserver l'ordre public, des moyens techniques modernes (caméras de surveillance et radars) seront mis à contribution, en plus du renforcement des formations sécuritaires au niveau des gares de transport de voyageurs et des stations de métro et de tramway et du déploie-

ment de brigades de la police judiciaire, qui effectueront des patrouilles motorisées et pédestres aux abords des établissements éducatifs pour sécuriser les citoyens, les élèves et leurs parents", a précisé la même source.

Par ailleurs, le bureau de communication accompagnera les enfants

scolarisés le jour de la rentrée par un travail de sensibilisation, notamment en leur prodiguant des conseils sur les règles à observer pour la traversée des passages pour piétons afin d'éviter les accidents, a souligné le communiqué.

Il sera également question de la sensibilisation des parents d'élèves à l'impératif respect du code de la route, car ils restent les premiers éducateurs en matière de sécurité routière pour leurs enfants, a ajouté la même source.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) met à la disposition des citoyens ses numéros vert 1548 et de secours 17 et l'application Allo Chorta pour tout signaler, a conclu le communiqué

## DOUANES Vers la mise en place d'un système d'information pour le traitement des voyageurs et le dédouanement des véhicules (DG)

Le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhoucha, a affirmé samedi à Alger, que les services des Douanes s'attelaient à mettre en place un système d'information dédié au traitement des voyageurs et de la plateforme numérique de la communauté portuaire d'échange de données (APCS), en présence des ministres des Transports, Mohamed El Habib Zahana, des Finances, Laaziz Faid, et de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa.

M. Bakhoucha s'exprimait lors d'une journée d'information sur "l'interconnexion du système d'information des Douanes et de la plateforme numérique de la communauté portuaire d'échange de données (APCS)", en présence des ministres des Transports, Mohamed El Habib Zahana, des Finances, Laaziz Faid, et de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa.

"La Direction générale des douanes (DGD), s'attèle actuellement, à prendre toutes les mesures à même de permettre la mise en service du système de traitement des voyageurs, dès sa finalisation", souligne le Général-major Abdelhafid Bakhoucha, précisant que ce système comprend "les unités chargées de la délivrance des Titres de Passage en Douane (TPD), les déclarations électroniques de devise, et diverses formalités douanières liées aux voyageurs, y compris le dédouanement des véhicules".

Cette démarche intervient dans le cadre du parachèvement de la réalisation du nouveau système d'information des Douanes, entrée en service en novembre 2023, a affirmé le DG, soulignant que le développement des autres logiciels du système d'informations, était en cours, pour les lancer prochainement".

Les équipes du projet s'emploient actuellement à renforcer le nouveau système d'information des douanes par une plateforme numérique permettant de relier le système des douanes aux systèmes d'information des différents ministères et organes gouvernementaux concernés par la délivrance de licences et de certificats administratifs relatifs aux opérations d'exportation et d'importation, a fait savoir le Général-major Bakhoucha.

Il a, à ce titre, rappelé les essais préliminaires réalisés, en juillet dernier, concernant les documents administratifs délivrés par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, faisant observer que ces essais concerneront les autres administrations "durant le premier semestre de l'année 2025".

"Cette interconnexion que les services des douanes œuvrent à mettre en place, dans le cadre du guichet unique, permettra d'assurer un environnement numérique intégré, à même d'accélérer les formalités, de promouvoir le Service public et de contribuer à la promotion de l'économie numérique en Algérie, sans autant négliger les mécanismes de contrôle efficaces pour lutter contre toute forme de fraude et de contrebande", a-t-il expliqué.

À ce propos, le Directeur général a révélé que le nouveau système d'information des douanes "ALCES" mis en service en novembre dernier au niveau des différents bureaux des douanes aux postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens, répartis à travers le territoire national, avait permis d'enregistrer 168.000 déclarations détaillées jusqu'en septembre dernier, ajoutant que 70 % des déclarations douanières avaient été enregistrées via le nouveau système, tandis que 30 % par l'ancien système "SIGAD".

## ARMÉE Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite de travail à la 1<sup>ère</sup> Région militaire à Blida (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, samedi, une visite de travail à la 1<sup>ère</sup> Région militaire à Blida où il a donné des orientations dans la perspective de faire de l'année de préparation au combat 2024-2025 une réussite, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre des visites de travail et d'inspection aux différentes Régions militaires et à quelques jours de l'ouverture de l'année de préparation au combat 2024-2025, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué, ce samedi 21 septembre 2024, une visite de travail à la 1<sup>ère</sup> Région militaire où il a donné un ensemble d'instructions et d'orientations dans la perspective de faire de cette année de préparation au combat une réussite", précise la même source.

À l'entame, et après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-major Ali Sidani, Commandant de 1<sup>ère</sup> Région militaire, au niveau de l'Ecole nationale des Techniciens de l'Aéronautique, le Général d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres de la 1<sup>ère</sup> Région militaire lors de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence sur l'ensemble des Commandements de Forces, des Régions militaires et des Grandes unités et à travers laquelle il a exprimé "sa satisfaction pour cette visite de travail qui constitue une occasion pour inciter les personnels à valoriser les acquis et à remédier aux lacunes enregistrées, afin d'assurer le plus grand succès à cette nouvelle année de préparation au combat", ajoute le communiqué.

"Je tiens, tout d'abord, à faire part de ma grande satisfaction pour la tenue de cette visite d'inspection et de travail qui m'offre l'opportunité de rencontrer les cadres et les personnels de la 1<sup>ère</sup> Région militaire et de m'adresser aux commandants, cadres et personnels des Commandements et des autres Régions militaires à travers le système de visioconférence, pour donner un ensemble d'instructions et d'orientations dans la perspective de faire réussir l'année de préparation au combat 2024-2025 que nous voulons être une occasion pour valoriser les acquis et



remédier aux lacunes enregistrées durant l'année écoulée, afin de nous acquitter parfaitement des missions qui nous sont assignées et de nous adapter continuellement aux mutations géopolitiques qui nous entourent", a déclaré le Chef d'Etat-major de l'ANP.

"En effet, les mutations accélérées qui s'opèrent dans la sous-région et aux abords de nos frontières nationales, nous appellent à redoubler de vigilance, à faire preuve davantage de prudence et à consolider les dispositifs de surveillance, tout en veillant à apporter les améliorations et les ajustements appropriés à ce qui a été accompli jusqu'à présent et ce, en droite ligne avec les objectifs tracés pour cette nouvelle année, que ce soit en termes de préparation au combat des personnels et des unités, du rehaussement de la disponibilité du Corps de batailles de l'Armée nationale populaire, ou encore en termes de sécurisation de nos frontières, de lutte contre les réseaux de narcotrafiquants, d'immigration clandestine et de criminalité organisée sous toutes ses formes", a-t-il souligné.

À cette même occasion, le Général d'Armée a adressé, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, "ses félicitations à Monsieur

Abdelmadjid Tebboune pour sa réélection à la présidence de la République suite aux élections présidentielles anticipées du 7 septembre 2024".

Il a également exprimé "sa gratitude envers l'ensemble des personnels de l'ANP et des différents services de sécurité pour leur contribution à la réussite de ce rendez-vous électoral crucial".

"À l'occasion de la réélection de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, suite aux élections présidentielles de ce 7 septembre, il m'est agréable à lui adresser, en votre nom à tous, mes plus chaleureuses félicitations pour la confiance renouvelée que le peuple algérien a placée en lui, en le réélisant pour un second mandat et poursuivre le processus d'édification de l'Algérie nouvelle", a-t-il ajouté.

"Tout comme nous réitérons, au sein de l'ANP, notre engagement à poursuivre le travail sous sa conduite, avec abnégation et dévouement dans le but de consolider la sécurité et la stabilité du pays, rehausser davantage la disponibilité opérationnelle de notre valeureuse armée et conforter son professionnalisme, afin de lui permettre de faire face à toutes les menaces et mettre en

échec tous les plans subversifs et hostiles", a-t-il affirmé.

"Je tiens également à adresser mes félicitations à l'ensemble des personnels de l'ANP et aux différents services de sécurité, en guise de reconnaissance à leurs efforts considérables, et le sens élevé du devoir et de responsabilité dont ils ont fait preuve, démontrant, une fois de plus, leur disposition à contribuer efficacement à la réussite de ce genre de rendez-vous importants à travers la sécurisation de toutes les étapes du processus électoral, faisant de cet événement une autre étape décisive dans l'établissement d'une véritable démocratie et la sauvegarde de notre régime républicain", a encore soutenu le Chef d'Etat-major de l'ANP.

À l'issue, le Général d'Armée a donné aux personnels "un ensemble d'instructions et d'orientations portant dans leur ensemble sur la nécessité de maintenir l'aptitude opérationnelle des unités et consolider les facteurs de sécurité et de stabilité à travers l'ensemble du territoire national, avant de suivre avec un grand intérêt, les interventions des cadres de la Région qui ont fait part de leurs préoccupations et propositions", conclut le communiqué du MDN.

## PARTIS

### Le parti Talaie El Hourriyet salue l'initiative de dialogue national ouvert annoncée par le président de la République

Le parti Talaie El-Hourriyet a salué, samedi, l'initiative annoncée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le lancement d'un dialogue national ouvert et la tenue de consultations avec toutes les forces vives du pays. Dans un communiqué, le parti a dit "saluer hautement l'annonce faite par

le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le discours qu'il a prononcé après sa prestation de serment, concernant le lancement d'un dialogue national ouvert et la tenue de consultations avec toutes les forces vives du pays, politiques, économiques et juvéniles, en vue de tracer la voie qu'empruntera

notre pays pour incarner la démocratie véritable". La formation politique a en outre insisté sur la nécessité de "mobiliser toutes les énergies afin de former un front intérieur solide pour qu'il soit un rempart inexpugnable face aux défis et menaces qui pèsent sur notre pays".

## GHARDAÏA Plus de 37.700 qx d'olives attendus pour la saison 2024 (DSA)

La production prévisionnelle d'olives est estimée autour de 37.752 quintaux (qx) dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la campagne agricole 2024, a-t-on indiqué hier à la direction locale des Services agricoles.

Cette production prévisionnelle est en "large" hausse par rapport à celle de la dernière campagne agricole qui avait enregistré une récolte de près de 30.000 qx, a affirmé le responsable des statistiques, Khaled Djebrit, en signalant que le rendement moyen devrait atteindre cette année les 26 quintaux à l'hectare, et ce en dépit d'une très faible pluviométrie.

Et de préciser que la production a été impactée cette année par les fortes chaleurs caniculaires jumelées à une sécheresse et un stress hydrique qu'a connus la région durant les mois de juin, juillet et août derniers.

Cet impact du réchauffement climatique est visiblement observé dans les périmètres agricoles, notamment les oliveraies et les palmeraies, où les palmes de palmiers, les feuilles d'oliviers et autres arbres fruitiers ont été perforés, atrophies et cramoisés, engendrant une perturbation de l'évolution du calibre et la physiologie des fruits et, par conséquent, de la qualité et la quantité de la production, a expliqué M. Djebrit.

La campagne actuelle touche une superficie de 1.904



ha, avec près de 219.080 oliviers productifs sur plus de 373.807 pieds existant dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-il fait savoir.

Selon les statistiques de la DSA, plus de 70% des oliviers productifs sont plantés en épave alors que près de 90.000 arbres productifs sont plantés en masse, ce qui rend la cueillette difficile. Les services de la DSA estiment également que sur cette récolte de 37.752 qx d'olives prévue, près de 27.320 qx seront destinés à la consommation comme olives de table et 10.432 qx pour l'extraction de près de 800.000 litres d'huile d'olive "vierge et bio", par le

biais de trois huileries modernes localisées à Guerrara, El-Atteuf et Béni-Isguen.

L'olivier est un arbre qui "se porte bien" et qui "prospère" sur le territoire de Ghardaïa, comme en témoignent les nombreux spécimens plantés à Ghardaïa, Guerrara, Berriane, Zelfana, Mansoura, Daya Ben-Dahoua, Seb-Seb et Mélili, où malgré l'absence de soins, leur fructification est relativement abondante, suscitant un engouement sur cet arbre "noble", selon les techniciens de la DSA. La filière oléicole, qui constitue l'une des principales filières agricoles dans la wilaya, a connu un essor "remarquable" ces

dernières années, a souligné M. Djebrit en précisant que la superficie réservée à l'oléiculture est passée de 118 ha en 2004 à 1.904 ha en 2024.

Pour améliorer la performance des oliveraies, des sessions de formation au profit des agriculteurs sur l'itinéraire technique à adopter ainsi que l'entretien et les tailles périodiques de l'olivier, ont été lancées dans le cadre de la vulgarisation, afin d'améliorer la production et la productivité, a-t-on signalé. Arbre noble et millénaire, dont les fruits possèdent des vertus diététiques et thérapeutiques indéniables, l'olivier s'est tôt érigé, au niveau de la wilaya de Ghardaïa, notamment dans les daïras de Guerrara, Berriane et Mansourah, en un patrimoine arboricole important, qui a suscité, au fil des années, un intérêt particulier et un engouement des investisseurs.

Le programme de développement de l'oléiculture et l'intensification de la culture de l'olivier dans la wilaya est appelé à contribuer à la création de nouvelles huileries, notamment au sud de la wilaya, et générer des emplois, selon les services de la DSA.

## GUELMA Distribution de 13.000 cartables scolaires pour des écoliers

Au total, 13.000 écoliers issus de familles démunies bénéficieront à travers la wilaya de Guelma de cartables avec l'ensemble des articles scolaires nécessaires et ce, dès le premier jour de la rentrée scolaire 2024-2025, a indiqué jeudi la responsable de l'exécutif local.

Dans une déclaration à la presse en marge du départ depuis la cité Bourouayeh Slimane du chef-lieu de wilaya d'une caravane de solidarité du Croissant-Rouge algérien (CRA) pour distribuer ces dons dans les localités reculées, Mme Houria Aggoune a précisé que les services de la wilaya ont acquis ces cartables qui seront remis aux établissements scolaires pour les distribuer aux élèves recensés. L'acquisition de ces articles scolaires a été faite avec la contribution des services de la wilaya, la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et les assemblées populaires communales (APC), a précisé la wali.

Concernant la caravane de solidarité, Mme Aggoune a précisé qu'il s'agit d'un don du Croissant-Rouge algérien (CRA) au profit des écoliers de familles démunies des mechtas et villages des communes de la wilaya.

## BLIDA Inauguration de 8 établissements scolaires

Huit (8) nouveaux établissements scolaires, tous cycles confondus, ont été réceptionnés jeudi, dans la wilaya de Blida, en prévision de la rentrée scolaire prévue dimanche prochain.

Il s'agit de quatre (4) groupes scolaires, de deux (2) collèges d'enseignement moyen (CEM), d'un (1) lycée, et d'une (1) annexe scolaire, inaugurés par le wali, Brahim Ouchen. "La réalisation de ces nouvelles structures s'inscrit dans le cadre des efforts visant à réunir les conditions de scolarité propices aux élèves, dont ceux résidant dans les nouveaux pôles urbains et à réduire le taux d'occupation des classes", a indiqué le wali. Sur ces nouveaux établissements, la commune de Meftah, sise à l'extrême-est de Blida, a bénéficié de trois structures au profit des deux pôles urbains, feu moujahid Ahmed Ferroukh et feu moujahid Ammar Ouamrane de Sefsaf, renforcés avec un CEM chacun et un lycée.

A cela s'ajoute l'ouverture de deux groupes scolaires au pôle urbain de Bouinane, outre un groupe scolaire à la cité Sidi Moussa Mermane de la commune de Blida, destiné à éviter les déplacements des élèves sur de longues distances pour rejoindre leurs classes dans les quartiers voisins, tout en atténuant la surcharge des classes.

Un autre groupe scolaire a été inauguré à la cité Ben Guergoura de la commune de Bouârfâ.

Tous ces nouveaux établissements ont été dotés des équipements et annexes nécessaires (bureautique, appareils de chauffage et cantines scolaires), a ajouté le wali, notant que la wilaya a enregistré l'ouverture et l'équipement de 100 nouvelles cantines scolaires depuis avril dernier pour assurer des repas chauds aux élèves. A noter que le secteur éducatif de Blida a réceptionné 11 groupes scolaires, trois (3) CEM, deux (2) lycées, deux (2) demi-pensions et 88 classes d'extension, à la veille de la rentrée scolaire.

## BÉCHAR Lancement de la réalisation d'une centrale photovoltaïque à Béni-Ounif

Le projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 mégawatts (MW) a été lancé dans la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord de Bechar), a-t-on appris hier auprès du responsable chargé de la gestion de la daïra éponyme, Larbi Madani.

Retenue dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, cette infrastructure énergétique sera implantée sur une superficie

de plus de 160 hectares, a-t-il précisé. Le projet, qui va permettre l'augmentation de la capacité de production de l'énergie électrique dans cette région frontalière, sera concrétisé par une entreprise privée spécialisée, avec un suivi technique de toutes les étapes de sa réalisation par la Sonelgaz, a-t-il expliqué. Dans la wilaya de Bechar, il est prévu la réalisation et l'équipement de trois (3) centrales du type, sachant que les deux autres sont projetées dans les communes

de Kenadza (120 MW) et Abadla (80 MW). La concrétisation de ces projets énergétiques dans la wilaya s'inscrit au titre de la stratégie nationale de transition énergétique, à travers un plan d'action tracé à l'horizon 2035 et portant sur l'exploitation des énergies renouvelables, en vue de rompre avec le modèle de production et de consommation énergétique basé essentiellement sur les hydrocarbures, a-t-on fait savoir à la direction locale du secteur de l'Énergie et des Mines.

## KHENCHELA Lancement des travaux de réalisation de 240 logements publics locatifs à Babar et Chechar

Les travaux de réalisation de 240 logements publics locatifs (LPL), inscrits au programme de l'exercice 2024, ont été lancés courant cette semaine dans les communes de Babar et Chechar, wilaya de Khenchela, a indiqué le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Dans une déclaration à l'APS, M. Riyad Abdelaziz a précisé qu'il s'agit d'un projet de 120 unités (LPL) retenu pour

la commune de Chechar et d'un autre portant sur autant d'unités de même type pour la commune de Babar dont les délais de réalisation ne dépasseront pas les 14 mois conformément aux dispositions de leurs cahiers de charges.

Une enveloppe financière de 848 millions DA incluant les coûts de construction des logements et de réalisation des lots de routes et réseaux divers a été répartie entre les deux projets, selon la même source.

## EL-MENIAÏ Un projet qatari d'investissement dans les cultures stratégiques à Hassi El F'hel (wilaya)

La Société Al Rayan Promotion Immobilière Algérie (Qatarie) a obtenu le certificat de qualification pour la concession au titre de la mise en valeur, accordée par l'Office national des terres agricoles (ONTA), dans l'objectif d'investir dans les cultures stratégiques dans la wilaya d'El-Meniaï, ont indiqué, les services de la wilaya.

Président la cérémonie de remise de l'acte de concession agricole, "le certificat de qualification" pour l'investisseur, le wali d'El-Meniaï, Mokhtar Benmalek a souligné que ce projet consolidera les capacités de production agricole dans la région, assurant que ses services s'employaient à aplanir toutes les difficultés, en vue de mener à bien cet investisse-

ment prometteur, à travers l'accélération de l'opération d'attribution d'autorisation de forage des puits agricoles et des documents régissant le déroulement de ce projet.

De son côté, le directeur de wilaya de l'ONTA d'El-Meniaï, Chettouh Lahcene, a affirmé que la régularisation de ce dossier d'investissement qui était en suspens, "se veut une étape vers le soutien du plan de l'Etat visant à augmenter les capacités de production et à étendre les périmètres irrigués". Selon le même responsable, l'investisseur peut bénéficier des programmes d'appui et des semences, pour s'inscrire dans les différentes initiatives, à l'instar de la production des céréales et des fourrages, l'arboriculture

fruitière, la culture de palmiers et l'élevage du cheptel. Dans une déclaration à l'APS, le représentant de la société Al Rayan à responsabilité limitée (S.A.R.L.), chargé de la gestion du projet, Djakhmed Hadj Aissa a affirmé que "cet investissement agricole apportera un plus à la région, à la faveur des différents types de cultures stratégiques, selon le programme arrêté avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural".

Il sera procédé prochainement à l'installation de 27 pivots d'irrigation, en plus des 3 autres actuellement en service, et ce dans le cadre de la nouvelle régularisation accordée à ladite exploitation dans le but d'élargir les superficies irriguées des diverses filières agricoles, notamment les

céréales et les fourrages, a-t-il ajouté, précisant que "l'objectif étant d'élargir le projet à d'autres superficies si les résultats sont encourageants et la production abondante dans ce créneau d'investissement".

Le projet d'investissement est le fruit d'un partenariat algéro-qatari, s'inscrivant dans le cadre de la qualification à la concession au titre de la mise en valeur, conformément au projet adopté par la commission technique pour la promotion de l'investissement agricole au profit de la SARL Société Al Rayan Promotion Immobilière, sur une superficie de 1.811 ha dans un périmètre situé dans la commune de Hassi El F'hel dans le nord de la wilaya d'El Meniaï, a-t-il expliqué.

## COMMERCE EXTÉRIEUR Lancement de l'opération d'interconnexion entre l'ALCES et l'APCS

Un protocole d'accord entre la Direction générale des Douanes (DGD) et le Groupe des services portuaires "Serport" a été signé, samedi à Alger, pour le lancement de l'opération d'interconnexion entre le nouveau système d'information des Douanes (ALCES) et la plateforme numérique de la communauté portuaire (APCS).

Le protocole a été signé par le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhaïf Bakhouch, et le Directeur général de "Serport", Karim Eddine Harkati, au terme d'une journée d'information sur "l'interopérabilité de l'ALCES et l'APCS", en présence des ministres des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, des Finances, Laaziz Faïd, et de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Faïd a affirmé que l'interconnexion de ces deux systèmes constituait une "priorité capitale", eu égard à ses avantages à même de contribuer à la numérisation de toutes les formalités de dédouanement des marchandises parallèlement à l'évolution du processus de transition numérique au sein des Douanes algériennes.

Rappelant que la collaboration entre les services des Douanes et ses différents partenaires était basée sur l'échange de connaissances et d'expertises outre l'interconnexion, M. Faïd a indiqué que le renforcement de cette collaboration constituait "une nécessité pour la promotion du service public et la simplification des procédures administratives".

De son côté, M. Zahana a souligné l'importance de l'interconnexion du système d'information des Douanes et de la plateforme de "Serport". Cette opération permettra, selon le ministre, aux services des secteurs du commerce et de l'agriculture ainsi qu'aux Douanes de parachever les différentes formalités dans "un bref délai" en accélérant l'envoi des documents.

Il a, dans ce sens, fait état du développement par son département d'"une vision globale devant assurer la numérisation du secteur des transports (transports maritime, aérien, terrestre et ferroviaire) à travers la création d'une structure digitale et informatique forte, intégrée et fiable, tout en formant la ressource humaine en la matière".

Dans son allocution, le général-major Bakhouch a souligné que l'interconnexion entre l'ALCES et l'APCS s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays, visant à imprimer une fluidité au traitement des marchandises au niveau des ports, à accélérer les délais de transit et à y réduire les embouteillages.

Pour sa part, M. Harkati a fait savoir que l'APCS avait été créée par des compétences algériennes, en vue d'améliorer le transit des marchandises, de contribuer à la réduction du temps d'immobilisation des navires et, par extension, des pénalités de retard, ce qui profitera à l'économie nationale et au Trésor public. Aussi, a-t-il précisé que le réseautage avec le nouveau système des douanes sera parachevé "dans les plus brefs délais", ce qui permettra aux opérateurs de suivre en temps réel et en toute transparence les opérations logistiques portuaires.

Pour rappel, le nouveau système d'information des douanes ALCES, qui avait été lancé en novembre 2023, renferme d'autres systèmes notamment ceux dédiés au suivi des opérations de chargement, à la gestion des risques, aux déclarations douanières électroniques, au dédouanement électronique, à la gestion comptable des recettes et à la veille et le contrôle.

Ce système a pour objectif de simplifier et de faciliter les procédures douanières, tout en conférant davantage de transparence aux opérations de commerce extérieur, mais aussi de renforcer l'efficacité des mécanismes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et douanière, ainsi que de sécuriser les données relatives aux échanges commerciaux internationaux.

## FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-AMÉRICAIN À HOUSTON La société "ExxonMobil" affirme sa volonté d'investir à long terme en Algérie

Le Pdg du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, a pris part, en compagnie d'une délégation de haut niveau, aux travaux du forum d'affaires algéro-américain à Houston (Etats-Unis), en présence de responsables de grandes sociétés énergétiques américaines telles que "ExxonMobil" qui a affirmé sa volonté d'investir à long terme en Algérie, indique vendredi, un communiqué du Groupe.

Lors de ce forum organisé par le Conseil d'affaires algéro-américain et la Chambre de commerce algéro-américaine, en présence de PDG de grandes sociétés énergétiques telles que ExxonMobil, Chevron et Occidental, le vice-président chargé de l'exploration et des nouvelles opportunités de la société ExxonMobil, John Ardill, s'est dit optimiste de travailler avec Sonatrach et a exprimé la volonté d'ExxonMobil d'investir à long terme en Algérie dans le secteur de l'énergie, compte tenu du système fiscal pétrolier incitatif accordé par l'Algérie aux investisseurs", précise le communiqué.

Il a également insisté sur "l'engagement d'ExxonMobil à adopter les meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement et de réduction de l'empreinte carbone dans le cadre de ses opérations", ajoute la même source.

De son côté, la vice-présidente chargée de l'exploration internationale chez Chevron, Liz Schwarze, a salué la loi algérienne sur les hydrocarbures en vigueur, qui offre plusieurs avantages aux investisseurs, selon le communiqué.

La même responsable a qualifié "l'investissement dans les hydrocarbures en Algérie de très incitatif en



raison de l'existence d'une infrastructure solide, notamment le réseau de pipelines transcontinentaux et les usines de gaz naturel liquéfié, facilitant ainsi la commercialisation du gaz vers l'Europe.

Dans son allocution à cette occasion, le Pdg de Sonatrach a mis en avant "l'engagement permanent de Sonatrach à explorer de nouveaux horizons d'investissement, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables, de l'hydrogène et de l'efficacité énergétique", rappelant "les avantages et les mesures incitatives présentées par la loi algérienne sur les hydrocarbures aux investisseurs", ajoute le communiqué. Lors de ce

forum, trois séances débat sur les secteurs du pétrole, du gaz, des énergies renouvelables et de valorisation des ressources des hydrocarbures, ont été organisées.

La première séance relative à l'industrie du pétrole et du gaz a connu la participation du vice-président de l'activité "Exploration & Production", Farid Djettou qui a passé en revue "les avantages du secteur des hydrocarbures, notamment les taux de réussite de l'exploration dans le secteur des hydrocarbures, relativement élevés par rapport à la moyenne internationale, ainsi que l'infrastructure développée dans la chaîne de valeur énergétique, dans laquelle Sonatrach investit

près d'un (01) milliard USD annuellement", précise le communiqué.

De son côté, M. Youcef Khenfar, directeur central des ressources nouvelles a évoqué les potentialités énormes dont recèle l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi que les perspectives prometteuses disponibles en la matière.

Le même responsable a également rappelé la stratégie mise en place par Sonatrach visant à développer l'énergie solaire et l'énergie éolienne dans les hauts-Plateaux et le Sud du pays, ainsi que le programme ambitieux de développement de l'hydrogène vert à moyen et à long termes, a conclu le communiqué.

## ENERGIE

### Réunion d'affaires à Houston entre Sonatrach et John Cockerill

Le Président directeur général (PDG) de "Sonatrach", Rachid Hachichi, accompagné des cadres dirigeants de Groupe, a tenu à Houston (Etats-Unis), une réunion d'affaires avec une délégation de la compagnie "John Cockerill", spécialisée dans le développement des solutions technologiques dans le domaine des énergies renouvelables, notamment la production d'électrolyseurs à hydrogène vert, a indiqué, un communiqué de Sonatrach.

Les discussions ont porté essentiellement sur "les moyens d'établir un futur partenariat dans le domaine des énergies renouvelables", précise le communiqué, soulignant que "les représentants de cette société technologique ont présenté leurs solutions, innovations et services de pointe pour produire, transporter et commercialiser l'hydrogène vert". Cette réunion a été tenue, mardi, au siège de la compagnie "John Cockerill" à Houston, en marge de la participation du PDG de "Sonatrach" et la délégation l'accompagnant, à la Conférence mondiale sur l'énergie "Gas-tech" (17-20 septembre à Houston). A l'issue de cette réunion, M. Hachichi et la délégation l'accompagnant ont



visité l'usine spécialisée dans la production des électrolyseurs à hydrogène vert destinés au marché américain.

La compagnie belge "John Cockerill" est une société spécialisée dans la technologie et l'innovation, dont les activités consistent essentiellement en le développement de solutions au profit de ses clients en matière d'hydrogène vert, d'énergie, d'industrie, d'environnement et d'infrastructures.

## ASSURANCES

### Entrée de la CNEP-Banque dans le capital social de CARDIF EL Djazaïr

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a annoncé, jeudi dans un communiqué, son entrée dans le capital social de la société d'assurance CARDIF EL Djazaïr.

"La CNEP-Banque représentée par son directeur général M. Bouziani Sid

Ahmed, et la société d'assurance BNP Paribas CARDIF SA, représentée par la Directrice de la zone EMEA (Europe, Méditerranée, Moyen orient), Mme Chevalier Charlotte, ont procédé à la signature d'un contrat d'acquisition de la CNEP-Banque de parts dans le capital social de CARDIF EL

Djazaïr", indique le document. Cet accord est "une consolidation du partenariat entre les deux entités, et le vœu commun d'atteindre une croissance mutuelle, pour répondre aux attentes de la clientèle", ajoute la Cnep-Banque.

**MONNAIES**

**La livre en hausse face au dollar avant le verdict de la BoE**

La livre progressait en amont de décision de politique monétaire de la Banque d'Angleterre (BoE), qui devrait garder son taux directeur inchangé, contrairement à la large coupe annoncée par la banque centrale américaine la veille.

Ce jeudi matin, la devise britannique montait de 0,34% contre le billet vert, à 1,3259 dollar, et s'affichait quasiment stable face à la monnaie unique européenne, en repli de 0,06% à 84,20 pence pour un euro.

La nouvelle phare de la veille est venue d'outre-Atlantique, où la Réserve fédérale (Fed) a baissé mercredi son taux directeur d'un demi-point de pourcentage, pour le porter à une fourchette allant de 4,75% à 5%, son premier coup de rabot depuis 2020.

Alors que la BCE a déjà abaissé son taux directeur à deux reprises et que la Fed a commencé par un grand coup, le marché s'attend à ce que la BoE procède à des baisses de taux d'intérêt plus lentes. Les analystes tablent ainsi sur un statu quo lors de



sa prochaine décision attendue ce jeudi, en raison notamment d'une inflation britannique toujours tenace en août, d'après des chiffres publiés mercredi. "La livre

sterling profite actuellement du fait que la BoE semble être à la traîne" des autres grandes banques centrales concernant l'assouplissement monétaire: "c'est ce qui rend la

livre si attrayante", résumait des analystes. Après s'être repris la veille, le dollar reculait également face à l'euro, qui prenait 0,41% à 1,1165 dollar.

La relative fermeté du dollar mercredi pouvait s'expliquer car les projections d'évolution du taux directeur de la Fed accompagnant sa décision "impliquent deux petites baisses de 0,25 point de pourcentage en novembre et décembre", là où le marché misait sur 0,75 point de base au total, notent les analystes.

Dans la foulée de l'annonce de la Fed la veille, l'or a grimpé à un nouveau record, à 2.600,16 dollars l'once, profitant d'un accès de faiblesse du dollar, valeur refuge concurrente.

Jeudi, le prix d'une once du métal jaune grimpaît de 0,93%, à 2.582,80 dollars.

**SUISSE**

**Le ministère de l'Economie révisé à la baisse sa prévision de PIB pour 2025**

Le ministère suisse de l'Economie a légèrement révisé en baisse jeudi sa prévision de croissance pour 2025 mais l'a laissé inchangé pour 2024, la conjoncture étant atone dans la zone euro, le plus gros débouché des entreprises exportatrices suisses.

Le groupe d'experts de la Confédération, qui est chargé de formuler des prévisions de croissance pour le ministère de l'Economie, table toujours sur une progression de 1,2% du produit intérieur brut en 2024, hors événements sportifs. Pour 2025, la prévision de croissance a été abaissée à 1,6%, contre 1,7% lors de la précédente estimation en juin, indique le ministère de l'économie dans un communiqué.

"À l'heure actuelle, les indicateurs disponibles donnent à penser que l'économie suisse connaîtra une croissance

modérée dans un avenir proche", selon le ministère. Au deuxième trimestre, la Suisse a enregistré une croissance de 0,5% grâce aux exportations du secteur de la chimie et de la pharmacie.

En revanche, l'industrie et la demande intérieure ont "affiché une faible dynamique", observe le ministère.

Et "le rythme d'expansion de la demande mondiale devrait rester inférieur à la moyenne historique au cours des prochains trimestres", selon lui, alors que "la conjoncture demeure atone dans la zone euro" et que l'Allemagne, premier partenaire commercial de la Suisse en Europe, a même enregistré une "légère contraction".

S'y ajoute la force du franc suisse qui freine également les secteurs d'exportation, souligne le ministère, qui a néanmoins relevé sa prévision pour les

exportations de marchandises afin de tenir compte du bond enregistré au deuxième trimestre grâce à la pharmacie. Il a relevé sa prévision pour les exportations de marchandises à 5,1% en 2024, contre 3,6% auparavant.

Il a en revanche abaissé sa prévision d'inflation à 1,2% pour 2024 (contre 1,4% auparavant) et à 0,7% pour 2025 (contre 1,1% précédemment).

Les récentes données "laissent présager un recul de l'inflation plus rapide que prévu", estime le ministère de l'Economie, qui s'attend à ce que les dépenses de consommation donnent aussi une impulsion à la croissance.

La banque nationale suisse doit elle aussi faire le point sur ses prévisions d'inflation lors de sa réunion trimestrielle de politique monétaire la semaine prochaine.

**BAISSE DES TAUX DE LA FED**

**Une "déclaration prématurée de victoire", selon une gouverneure**

La décision de la Fed d'abaisser ses taux directement d'un demi-point, et non d'un quart de point seulement, risque d'être interprétée comme une déclaration prématurée de victoire" sur l'inflation, a dit vendredi la seule gouverneure de la Fed à avoir voté contre cette décision.

"Je vois le risque que cette action plus forte (de la Fed) puisse être interprétée comme une déclaration prématurée de victoire sur notre mandat de stabilité des prix", a expliqué Michelle Bowman dans un communiqué publié deux jours après la réunion de la Fed. "J'aurais préféré abaisser les taux des fonds fédéraux d'un quart de point de pourcentage", a-t-elle ajouté, estimant qu'"un premier pas plus modeste dans ce processus aurait été préférable".

La banque centrale américaine (Fed) a abaissé mercredi ses taux pour la

première fois depuis 2020. L'inflation a fortement ralenti, et la situation du marché de l'emploi est désormais source d'une plus grande préoccupation.

Elle a opté pour une baisse d'un demi-point de pourcentage directement, et non d'un quart de point seulement -la baisse minimale -, les ramenant dans la fourchette de 4,75 à 5,00%.

Michelle Bowman juge néanmoins "important de reconnaître que des progrès significatifs ont été réalisés en matière de réduction de l'inflation", mais que "nous n'avons pas encore atteint notre objectif".

"Je pense qu'agir à un rythme mesuré (...) garantira de nouveaux progrès dans la réduction de l'inflation jusqu'à notre objectif de 2%. Cette approche devrait également éviter d'attiser inutilement la demande", souligne la gouverneure. L'indice PCE

de l'inflation, que la Fed veut ramener à 2%, était resté stable en juillet, à 2,5% sur un an. Les chiffres d'août seront publiés le 27 septembre.

L'indice CPI est lui tombé en août à son plus bas niveau depuis février 2021, 2,5% sur un an.

La Fed craint surtout de

voir une trop forte hausse du chômage, alors que le marché de l'emploi, qui a connu de fortes tensions depuis le Covid, ralentit à présent.

Le taux de chômage était de 4,2% en août, en léger recul, mais les créations d'emplois ont été moins nombreuses.

**MARCHÉS BOURSISERS**

**Les Bourses récupèrent après une vague de records**

Les indices boursiers occidentaux ont fini pour beaucoup dans le rouge vendredi, reprenant leur souffle le lendemain du mouvement d'euphorie suscité par la baisse des taux opérée mercredi soir par la banque centrale américaine. En Europe, la Bourse de Francfort a terminé en nette baisse de 1,49%, après avoir battu jeudi ses records en séance et en clôture. Paris a lâché 1,51% après un bond jeudi de plus de 2%, tandis que Londres a reculé de 1,19%. A New York, le Dow

Jones a grignoté 0,09%, l'indice Nasdaq a cédé 0,36% et l'indice élargi S&P 500, 0,19%. Sur le marché des changes, la devise nipponne baissait de 0,84% par rapport au billet vert à 143,85 yens pour un dollar, après le maintien des taux de la Banque du Japon vendredi. Les cours du pétrole ont terminé en légère baisse vendredi, opérant une consolidation après un jaillissement de plusieurs jours, sur fond de faible appétit pour les produits raffinés.

**CHINE**

**Le chômage des jeunes grimpe à 18,8% en août, son plus haut en 2024**

Le taux de chômage des jeunes en Chine a atteint 18,8% au mois d'août, soit son niveau le plus élevé depuis le début de l'année 2024.

Le taux de chômage des jeunes de 16 à 24 ans qui ne suivent pas d'études a augmenté par rapport au mois de juillet, où il était de 17,1%, selon les chiffres publiés vendredi par le Bureau national des statistiques (BNS).

Cet indicateur très suivi avait atteint un plus haut de 21,3% en juin 2023, avant que les autorités ne suspendent sa publication le temps de modifier leur méthodologie - elle ne comptabilise désormais plus les étudiants.

Près de 12 millions d'étudiants ont obtenu leur diplôme universitaire en Chine en juin dernier, ce qui a accru la concurrence sur un marché de l'emploi déjà difficile et explique probablement cette forte hausse du chômage en juillet.

Au mois de mai, le président Xi Jinping a déclaré que la lutte contre le chômage des jeunes devait être considérée comme une "priorité absolue".

Le taux de chômage des 25-29 ans est passé de 6,5% en juillet à 6,9% en août, selon le BNS. Cette publication des chiffres du chômage d'août survient après celle de données peu encourageantes concernant les ventes au détail et la croissance de la production industrielle, qui ont toutes deux ralenti sur le même mois.

**PÉTROLE**

**Le prix du baril de Brent clôture à 74,49 dollars**

Les cours du pétrole ont terminé en légère baisse vendredi, opérant une consolidation après un jaillissement de plusieurs jours, sur fond de faible appétit pour les produits raffinés.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre s'est effrité de 0,52%, pour clôturer à 74,49 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en octobre, dont c'était le dernier jour de cotation, a lui fini proche de l'équilibre (-0,04%), à 71,92 dollars.

**CHANGES**

**Le réal brésilien fléchit malgré une hausse de taux**

Le réal brésilien décrochait vendredi face au dollar, malgré la décision, jeudi, de la banque centrale (BCB) de remonter son taux directeur, à contre-courant de la plupart des grandes institutions monétaires.

Vers 20H00 GMT, la monnaie de la plus grande économie d'Amérique latine lâchait 1,73% face au billet vert, à 5,5202 réals pour un dollars. Jeudi, la BCB a relevé d'un quart de point son taux directeur, pour le porter à 10,75% parmi les plus élevés au monde. Il s'agissait de la première hausse depuis août 2022 et après un cycle de sept baisses consécutives.

	Cours de vendredi 20H00 GMT	Cours de jeudi 21H00 GMT
EUR/USD	1,1162	1,1162
EUR/JPY	160,63	159,20
EUR/CHF	0,9494	0,9463
EUR/GBP	0,8382	
0,8402		
USD/JPY	143,90	142,63
USD/CHF	0,8505	0,8478
GBP/USD	1,3316	1,3284

APS

## EDUCATION

**Médéa: plus de 550 enfants aux besoins spécifiques rejoignent les bancs de l'école aujourd'hui (Direction)**

Plus de 550 enfants aux besoins spécifiques à Médéa rejoindront les bancs de l'école relevant des structures du secteur de la Solidarité nationale au titre de la nouvelle année scolaire 2024/2025, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de l'Action sociale et de la solidarité (Dass).



"Les structures de l'action sociale et de la solidarité à l'instar du Centre pour malentendants de Beni-Silmane, les Centres psychopédagogiques de Médéa, Tamesguida, Berrouaghia et Boughezoul, vont accueillir, lors de la présente

rentrée scolaire, plus de 550 enfants aux besoins spécifiques", a fait savoir le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehaïlia.

Il a ajouté que vingt-deux (22) classes scolaires spéciales sont ouvertes à tra-

vers les différents établissements éducatifs de la wilaya et vont accueillir des enfants souffrant de légères déficiences mentales et auditives.

Par ailleurs, une enveloppe d'un montant de 90 millions de DA a été réservée à la solidarité en direction des élèves issus de familles démunies, a indiqué le même responsable.

Cette dotation financière porte sur l'acquisition de trousseaux scolaires et de tabliers au profit de ces élèves afin de garantir la réussite de cette rentrée en allégeant les dépenses des parents, a-t-il noté.

Un lot composé de 2130 trousseaux scolaires a été distribué aux élèves nécessiteux et ceux pris en charge au niveau des structures de l'action sociale et de la solidarité, a conclu M. Rehaïlia.

## SALON BATI-EST EXPO

**Tenue de la 7e édition du 2 au 5 octobre à Constantine**

La septième édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics de l'Est algérien "Bati-Est Expo" se tiendra du 2 au 5 octobre au complexe culturel Ahmed Bey-Zénith à Constantine, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

L'événement verra la par-

ticipation de "plus de 170 exposants algériens et étrangers", représentant les différents secteurs liés à la filière, tels que la production de matériaux de construction, de fer et d'acier, d'appareils électriques, de réfrigération, de chauffage et de ventilation, de portes et fenêtres, d'ameublement,

d'équipements de travaux publics, ainsi que des institutions de financement et d'assurance.

"Environ 15.000 professionnels" sont attendus au salon, selon les organisateurs ajoutant que l'événement sera marqué la tenue de rencontres d'affaires B2B et la visite de délégations d'affaires

étrangères. Le salon abritera aussi des conférences sur le développement de la construction, de l'immobilier et des travaux publics à l'aide de technologies modernes, animées par des professeurs, des chercheurs et des opérateurs économiques, ajoute le même source.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

**Ain Defla: caravane d'information sur l'offre de formation professionnelle pour la session d'octobre**

Une caravane d'information sur l'offre de formation professionnelle pour la session d'octobre prochain a été lancée jeudi par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'Ain Defla.

Le coup d'envoi de cette caravane, devant sillonner durant quatre (4) jours les localités reculées de la wilaya, a été donné dans la matinée à partir du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la ville d'Ain Defla, a indiqué à l'APS le responsable du secteur, Ghazi Bessadat.

"Le but de cette caravane est d'informer les citoyens sur les offres de formation et les spécialités assurées au titre de la prochaine session d'octobre, tout en les sensibilisant sur l'importance d'acquiescer un métier", a-t-il ajouté.

Il a noté que l'initiative vise aussi à sensibiliser les jeunes diplômés du secteur de la formation sur les opportuni-

tés qui leur sont offertes au titre des différents dispositifs étatiques de soutien à l'emploi et à l'entrepreneuriat, à travers des crédits, entre autres, ainsi que leur rôle dans l'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi.

L'animation de cette caravane est assurée par des représentants des directions de l'action sociale, de l'emploi et de l'environnement, du mouvement associatif local et de nombre de dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, dont l'Antenne de wilaya de l'emploi, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM).

La session d'octobre verra l'ouverture de 7.000 postes de formation, répartis sur 1.400 postes en mode résidentiel et 2.485 postes en apprentissage, selon M. Bessadat.

A cela s'ajoutent 250 postes de forma-

tion en milieu rural, 355 postes pour les femmes au foyer, et 400 postes de formation de courte durée dans les métiers agricoles, outre 1.400 postes pour les bénéficiaires de l'allocation chômage et 170 postes au profit des établissements pénitentiaires.

A noter, également, l'introduction, au titre de cette même session, de six (6) nouvelles spécialités en jardinage et aménagement paysager, culture de plantes aromatiques et épices, chauffage et climatisation, maintenance des appareils informatiques et installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques.

En outre, il est prévu l'ouverture de quatorze (14) sections détachées de la formation professionnelle au niveau de communes isolées de la wilaya, pour offrir une opportunité de formation au plus grand nombre possible de citoyens, a souligné le même responsable.

## RENTRÉE SCOLAIRE

**In-Salah: large affluence sur les points de vente de fournitures scolaires**

Les expositions et points de vente de fournitures scolaires, ouverts dans différentes régions de la wilaya d'In-Salah en prévision de la rentrée scolaire, connaissent une large affluence de visiteurs venus acquiescer des trousseaux scolaires, ont indiqué jeudi les responsables de la direction locale du Commerce et de la Promotion des exportations (DCPE). Organisées par la DCPE en application des recommandations du ministère de tutelle, les trois expositions ouvertes au niveau des communes d'In-Salah, Foggaret-

Ezzoua et In-Ghar, avec la participation des librairies et papeteries locales et d'autres wilayas, proposent divers articles scolaires, en quantité et qualité, à des prix compétitifs, a indiqué Brahim Bengaogao, chef de service à la DCPE.

Le représentant de la librairie El-Baraka de la wilaya de Touggourt, Abdelkrim Khodir, a fait savoir que son entité prend part pour la première fois à cette manifestation d'In-Salah, pour encourager l'activité commerciale de cette jeune wilaya et permettre aux parents

d'élèves d'acquiescer les fournitures scolaires à des prix raisonnables.

Pour sa part, Hadj Redouane Ghourid, propriétaire d'une librairie, a affirmé que sa participation, la quatrième à une manifestation commerciale du genre, vise à mettre à la disposition des élèves de la région une panoplie de fournitures scolaires.

S'agissant du livre scolaire, le directeur du centre de distribution de la publication des documents pédagogiques de la wilaya d'In-Salah, Ahmed Sahel, a

rassuré qu'une quantité de 80.000 ouvrages divers, tous paliers et filières confondus, ont été distribués aux établissements scolaires, à deux librairies agréées et aux deux points de vente relevant de l'Office national des publications scolaires (ONPS). Concernant le manuel scolaire de la langue anglaise pour le palier primaire, le même responsable a indiqué qu'un lot de 1.900 ouvrages a été remis aux établissements, en plus de la distribution d'ouvrages et de livres parascolaires.

## SOLIDARITÉ

**Tlemcen: une caravane de solidarité en faveur des sinistrés des inondations des wilayas de Bechar et Nâama**

Une caravane de solidarité a été lancée, jeudi de la wilaya de Tlemcen, comprenant des aides destinées aux familles sinistrées des inondations ayant touché, dernièrement, les wilayas de Bechar et Naama.

Le coup d'envoi de cette caravane de solidarité a été donné à partir du siège de l'unité de la protection civile de Mansourah par le wali Youcef Bechlaoui, en présence des représentants de différentes directions et des initiateurs.

Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné que cette caravane compte 15 camions chargés de produits alimentaires, des couvertures et de l'eau minérale.

Cette opération est initiée par les services de la wilaya, en collaboration avec les directions de l'Action sociale et de la solidarité et du commerce et de la promotion des exportations, avec la participation d'opérateurs économiques.

Cette initiative s'insère dans le cadre de la solidarité avec les familles sinistrées des dernières inondations de Bechar et Nâama, selon la même source, notant que des caravanes similaires seront organisées, la semaine prochaine.

**Plus de 250 enfants aux besoins spécifiques rejoindront les établissements du secteur de la solidarité à Tissemsilt (direction)**

Plus de 250 enfants aux besoins spécifiques rejoindront leurs bancs d'étude aux structures du secteur de la solidarité de la wilaya de Tissemsilt, en prévision de la rentrée scolaire dédiée à cette catégorie, le 22 septembre en cours, a-t-on appris, jeudi, du directeur de l'Action sociale et de la Solidarité DAS de la wilaya, Mohamed Boukhal.

Les préparatifs sont en cours pour garantir la réussite de cette rentrée et l'accueil de ces enfants dans les meilleures conditions, selon le même responsable, notant que plus de 250 enfants aux besoins spécifiques rejoindront les quatre structures spécialisées de la wilaya, à l'instar des centres des enfants déficients mentaux, auditifs et moteurs, au chef-lieu de la wilaya Tissemsilt, et le centre pour handicapés mentaux dans la commune de Theniet El Had.

M. Boukhal a ajouté que plus de 180 enfants souffrant de légères déficiences mentales et auditives rejoindront les classes spéciales intégrées en milieu scolaire, dont 26 nouveaux enfants rejoignant pour la première fois un CEM et 14 écoles primaires réparties sur 11 communes de la wilaya, encadrés par 36 enseignants, 34 de langue arabe et deux de langue française.

L'accompagnement et l'encadrement de ces enfants dans les quatre centres spécialisés est assuré par un staff pédagogique complet comptant deux éducateurs spécialisés et des psychologues.

De son côté, l'association Bassma prend en charge 60 enfants autistes au niveau de son siège, sis à l'établissement médico-social de la commune de Tissemsilt.

Selon la même source, dans le cadre des efforts du secteur de l'action sociale et de la solidarité pour la prise en charge de cette catégorie sociale, ces enfants scolarisés bénéficieront de différentes fournitures et manuels scolaires au début de la rentrée scolaire.



## INONDATIONS AU JAPON Un mort et sept disparus (nouveau bilan)

Une personne est morte et au moins sept autres sont portées disparues au Japon où les autorités ont ordonné samedi dans le centre du pays l'évacuation de plus de 60.000 habitants en raison d'inondations provoquées par de fortes pluies.

A Ishikawa, une personne a été tuée et deux autres ont été grièvement blessées, a indiqué le gouvernement de la région dans un communiqué, précisant que trois personnes sont également portées disparues. Quatre autres personnes qui travaillaient pour le ministère du Territoire à restaurer une route à Wajima, où de multiples édifices ont été inondés et des routes bloquées par des glissements de terrain, sont également portées disparues, a déclaré un responsable du ministère, Koji Yamamoto.

Un précédent bilan a fait état d'un disparu. Par ailleurs, quelque 44.700 habitants des villes de Wajima, Suzu et Noto, dans le département d'Ishikawa, ont été forcés de quitter la zone, ont indiqué des responsables locaux. Et 16.700 autres habitants des préfectures de Niigata et de Yamagata, au nord d'Ishikawa, ont également



été invités à évacuer, selon l'Agence de gestion des incendies et des catastrophes.

Selon le gouvernement d'Ishikawa, de nombreux bâtiments ont été inondés et des glissements de terrain ont bloqué certaines routes. Quelque 6.000 foyers sont privés d'électricité. L'Agence météorologique japonaise a placé le département d'Ishikawa en alerte

maximale, mettant en garde contre des dangers "mortels". Les niveaux de précipitations au Japon ont atteint des records ces dernières années dans plusieurs parties du pays, avec des inondations et des glissements de terrain parfois mortels. Les experts estiment que le changement climatique aggrave la fréquence, l'intensité et le caractère imprévisible de ces phénomènes.

## Des dizaines de milliers d'évacuations d'habitants en raison de risques d'inondations

Les autorités japonaises ont ordonné samedi l'évacuation de dizaines de milliers d'habitants du département d'Ishikawa (centre) en raison de risques d'inondations provoqués par de fortes pluies.

Quelque 30.000 habitants des villes de Wajima et Suzu ont été forcés de quitter la zone, ont indiqué des responsables locaux. Trois rivières de la

région ont débordé et les crues ont atteint des communes proches, a précisé un responsable, ajoutant que les dégâts subis par les bâtiments et les infrastructures étaient en cours d'évaluation.

L'Agence météorologique japonaise a placé le département d'Ishikawa en alerte maximale, mettant en garde contre des dangers "mortels".

Sur des images diffu-

sées par la chaîne publique NHK, on peut voir une rue de Wajima submergée.

Wajima et Suzu font partie des villes les plus durement touchées par le séisme de magnitude 7,5 du 1er janvier dernier, qui a fait au moins 236 morts dans le centre du Japon.

La région se remet encore de cette catastrophe qui a rasé des bâtiments, ravagé des routes et causé

un important incendie. Les niveaux de précipitations au Japon ont atteint des records ces dernières années dans plusieurs parties du pays, avec des inondations et des glissements de terrain parfois mortels.

Les experts estiment que le changement climatique aggrave la fréquence, l'intensité et le caractère imprévisible de ces phénomènes.

## TCHÈQUES 35 blessés dans une collision de trains à Prague

Trente-cinq personnes ont été blessées, la plupart légèrement, lorsque deux trains de passagers sont entrés en collision à Prague mercredi matin, ont annoncé les secours et des sociétés ferroviaires tchèques.

"Un des trains a grillé un feu rouge et a percuté un train à l'arrêt par l'arrière", a déclaré aux médias Dusan Gavenda, porte-parole de la société d'infrastructures ferroviaires Sprava zeleznic. Les services d'urgence de Prague ont indiqué avoir soigné 35 blessés. "Il y avait des blessures légères et moyennes, mais la vie de personne n'était en danger", a précisé un porte-parole des

secours de Prague, Jana Postova. Il y a eu "des hématomes et des éraflures, mais nous avons également enregistré plusieurs fractures, dont une fracture de la mâchoire". Les pompiers ont indiqué sur le réseau social X avoir évacué quelque 200 personnes. Selon la police, un des conducteurs a été testé positif à l'éthylotest et doit subir des analyses sanguines.

Czech Railways, l'opérateur ferroviaire national, a reconnu que le conducteur a été testé positif mais jugé qu'il n'avait probablement pas causé l'accident. "Selon les informations disponibles, l'accident n'est pas de la faute de notre conducteur de train", a écrit Czech Railways sur X, ajoutant que l'homme serait licencié si le test sanguin confirmait qu'il était en état d'ébriété.

L'autre train était opéré par la société ferroviaire KZC, selon l'agence de presse tchèque CTK. Les accidents de train ne sont pas rares en République tchèque, pays membre de l'UE comptant 10,9 millions d'habitants. En juin, quatre personnes avaient été tuées et plus de 20 blessées lorsqu'un express avait percuté de plein fouet un train de marchandises dans la ville de Pardubice (centre).

## AUSTRALIE La population passe la barre des 27 millions d'habitants

La population australienne a officiellement dépassé les 27 millions d'habitants, la migration étant principalement à l'origine de sa croissance, selon les données officielles publiées par le Bureau australien des statistiques (ABS) jeudi.

Selon les mêmes données, reprises par des médias, la population australienne était de 27,12 millions d'habitants à la fin du mois de mars 2024. La population a augmenté de 615.300 personnes, soit 2,3%, au cours des 12 mois précédant la fin du mois de mars.

"Le solde migratoire a été à l'origine de 83% de cette croissance démographique, tandis que les naissances et les décès, connus sous le nom d'accroissement naturel, ont représenté les 17% restants", a indiqué le directeur de la démographie de l'ABS, Beidar Cho, dans un communiqué, relayé par les médias.

Le solde migratoire, qui est calculé en soustrayant les départs des arrivées, était de 509.800 personnes dans l'année qui s'est terminée en mars, en baisse par rapport au record de 559.900 dans les 12 mois allant jusqu'à septembre 2023.

L'accroissement naturel de la population australienne a été de 105.500 personnes au cours de l'année qui s'est achevée en mars, avec 289.700 naissances et 184.200 décès enregistrés au cours de cette période.

L'Etat de Nouvelle-Galles du Sud (New South Wales - NSW) reste le plus peuplé des huit Etats et territoires de l'Australie, avec 8,46 millions d'habitants, soit 31,1% de la population nationale, à la fin du mois de mars, tandis que les Etats de la côte est (NSW, Victoria et Queensland) représentent 77,3% de la population australienne.

L'Australie occidentale a elle, enregistré la croissance démographique la plus rapide, avec une augmentation de 3,1% au cours des 12 mois précédant le mois de mars, alors que l'Etat insulaire de Tasmanie a connu la croissance la plus faible, avec 0,4%.

## COLOMBIE

### Plus de 9.000 hectares brûlés par les feux de forêt

La Colombie lutte contre des feux de forêt dans l'ouest et le sud-ouest du pays, qui ont brûlé plus de 9.000 hectares, attisés par la sécheresse et la chaleur, ont indiqué vendredi les autorités.

Les départements touchés sont ceux de Tolima, Cundinamarca, Huila, Nariño, Cauca et Valle del Cauca. Au moins 25 foyers étaient actifs vendredi à la mi-journée dont la moitié dans le département de Tolima (ouest), selon l'Unité nationale de gestion des risques et des catastrophes.

Deux personnes ont été blessées dans le village de Nagatama, le plus affecté par les feux, où un aqueduc et des habitations ont été détruits, d'après la même source. La température y a dépassé les 41 C, a indiqué l'agence environnementale du dé-

partement, la Cortolima. Dans la collectivité voisine de Cundinamarca (ouest), non loin de la capitale Bogota, des routes ont été fermées et des dizaines de pompiers luttent contre les flammes avec l'aide d'hélicoptères de l'armée.

Dans le département du Huila (sud-ouest), où l'état de calamité publique a été déclaré dimanche, six communes sont toujours en proie aux incendies. Ces régions "présentent un déficit de précipitations et une augmentation des températures propices aux alertes incendies", selon Ghislaine Echeverry, directrice de l'Institut d'hydrologie, de météorologie et des études environnementales de Colombie.

D'autres pays d'Amérique latine sont frappés par une vague de cha-

leur et de violents incendies. En Equateur, plus de 23.000 hectares sont partis en fumée du 23 août au 18 septembre, tandis qu'au Pérou, l'état d'urgence a été décrété dans trois départements touchés par de nombreux feux.

Le Brésil est lui ravagé par une "pandémie d'incendies", selon les termes d'un juge de sa Cour suprême, avec 61.572 foyers recensés sur les 17 premiers jours de septembre, contre 46.498 sur tout le mois en 2023.

Les feux, dont la plupart sont d'origine criminelle d'après les autorités brésiliennes, y ont atteint des zones clés pour la biodiversité telles que l'Amazonie, le Cerrado et le Pantanal, en plus du parc national de la capitale Brasilia.

## MEXIQUE

### 11 corps retrouvés dans une ville frontalière des Etats-Unis

Les corps de onze personnes, dont deux décapitées, ont été découverts vendredi dans la ville mexicaine d'Ojinaga, à la frontière des Etats-Unis et sur la route du trafic de drogue de l'Etat de Chihuahua, ont annoncé les autorités.

La zone où les corps ont été retrouvés est le théâtre d'un conflit entre des groupes criminels

pour le contrôle de cette région limitrophe du Texas, a dit à la presse le procureur de l'Etat, César Jauregui.

"Dans les environs d'Ojinaga, on nous a signalés la découverte de 11 corps, dont deux décapités", a déclaré M. Jauregui, ajoutant qu'un message, provenant vraisemblablement d'un groupe criminel, avait été

trouvé près des corps. Le procureur cependant a exclu tout lien avec les conflits internes au cartel de Sinaloa, qui secouent l'Etat du même nom depuis près de deux semaines et qui ont fait plus de 40 morts.

Ojinaga, située à quelque 400 km de Ciudad Juarez, la plus grande ville de l'Etat de Chihuahua, est peuplée de 22.000

habitants. Elle se trouve sur les rives du Rio Bravo, frontière naturelle avec les Etats-Unis, et fait face à la ville américaine de Presidio.

La spirale de la violence liée au crime organisé a fait plus de 450.000 morts et quelque 100.000 disparus au Mexique depuis 2006, selon les chiffres officiels.

APS

## ALGÉRIE-QATAR

## Le ministre de la Santé reçoit une délégation de la société qatarie "Estithmar Holding"

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de la société qatarie "Estithmar Holding", conduite par M. Mohamad Moutaz Al-Khayyat, président du Conseil d'administration de la société, et ce dans le cadre du suivi des projets communs entre les deux pays, notamment dans le secteur de la santé, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue en présence de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, M. Abdulaziz Ali Al-Naama, ainsi que des cadres de l'administration centrale, a constitué "une occasion pour exprimer la satisfaction quant à l'avancement du projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand, grâce à la bonne gouvernance des deux pays sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani", a précisé la même source. Dans ce cadre, le ministre a souligné que le projet de l'hôpital "a été la case de départ pour les investissements qataris en Algérie" dans le secteur de la santé, émettant le vœu de voir ces investissements "s'étendre à d'autres projets au regard de la volonté des deux parties". Il a également insisté sur "la réalisation du projet dans les délais impartis, soit à la fin de 2026", relevant "sa détermination à suivre sa réalisation jusqu'à sa livraison, compte tenu de l'importance vitale qu'il revêt".

De son côté, le président du Conseil d'administration de la société Estithmar Holding, s'est félicité du "soutien des autorités algériennes à la consolidation de la présence qatarie en Algérie, au succès des projets inscrits et tracés dans le secteur de la santé", relevant "la mise en place d'un programme dense, suivant une feuille de route aux contours clairs, en vue de concrétiser le projet de l'hôpital algéro-allemand-qatari dans les délais impartis". A ce titre, le responsable qatari a affirmé que "la situation évolue favorablement en vue d'assurer la mise en œuvre optimale du projet en un temps record, notamment en ce qui concerne sa dotation du personnel médical et d'équipements nécessaires, afin de le livrer avant fin 2026".

M. Al-Khayyat a en outre saisi cette opportunité pour présenter ses "vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué au soutien de ce projet, en tête desquels le ministre de la Santé et tous les cadres de l'administration centrale, les invitant à visiter Doha, pour s'enquérir de près du secteur sanitaire qatari et des hôpitaux internationaux dont le pays dispose, lesquelles utilisent l'Intelligence artificielle (IA), notamment en matière de diagnostic médical mais aussi pour assister à des ateliers scientifiques", conclut la même source.

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE D'ORAN  
Lancement d'opérations de poses d'implants dentaires

Le service de parodontologie et de chirurgie buccale du Centre hospitalo-universitaire "Dr. Benzerdjeb" (CHU) d'Oran vient d'entamer des opérations portant sur la pose d'implants dentaires, a-t-on appris, jeudi, de cet établissement hospitalier. Le staff médical et paramédical de ce service, relevant de la clinique dentaire du même hôpital, sous la supervision de sa cheffe, le professeur Khassani Djamil, a effectué, récemment, plusieurs opérations d'implants dentaires, qui sont souvent assurées au niveau des établissements privé du secteur, a fait observer la cellule de communication du CHUO.

La pose de l'implant est réalisée la plupart du temps sous anesthésie locale. Préalablement, la gencive est incisée et dégagée pour avoir accès au site osseux où l'implant est posé avant d'être vissé, note-on. Cet acte médical a été rendu possible à la suite de l'acquisition par le service parodontologie et de chirurgie buccale d'équipements sophistiqués ayant permis aux médecins et au personnel paramédical de ce service d'accueillir les malades et d'effectuer dans de bonnes conditions ce type d'opérations, signale-t-on.

## ORAN

## L'importance du rôle du médecin généraliste dans le diagnostic des maladies rhumatologiques souligné (rencontre)

Le rôle du médecin généraliste ou de famille dans le diagnostic des maladies rhumatologiques, dont la polyarthrite rhumatoïde, est essentiel, a affirmé vendredi à Oran Dr Mohsin Medjadi, chef du service rhumatologie de l'établissement hospitalier Dr Medjbeur Tami d'Ain El Turck.



"La polyarthrite rhumatoïde est en évolution et de plus en plus diagnostiquée dans les services de rhumatologie dans les établissements de santé", a expliqué, à l'APS, Dr Medjadi, en marge de l'ouverture de la 12ème rencontre orano-eurélienne de rhumatologie, organisée par son service. "Cette maladie, qui touche plus de femmes que d'hommes (trois femmes contre un homme), âgées entre 20 et 50 ans, est diagnostiquée généralement au service de rhumatologie à un stade

très avancé", a déploré le spécialiste, soulignant "l'importance du rôle du médecin généraliste dans le dépistage de cette maladie". Il a indiqué, à ce propos, que "son service reçoit entre 4 et 5 cas de polyarthrite rhumatoïde non diagnostiquée par jour", notant que "ce chiffre est très important".

Et d'insister: "Le médecin généraliste peut aider dans la bonne prise en charge des malades, les traitements de ce type de maladies étant disponibles en Algérie". Pour

sa part, le président du congrès, Dr Djebbar Mourad, a souligné l'importance de ce genre de rencontres dans la formation continue des jeunes rhumatologues.

Près de 200 spécialistes en rhumatologie de six pays (Algérie, France, Belgique, Tunisie, Sénégal et la Turquie) prennent part à cette rencontre durant laquelle ils aborderont plusieurs thèmes, dont le Spondylarthrite ankylosante, la goutte, le rhumatisme psoriasique, la Polyarthrite rhumatoïde.

## TIZI-OUZOU

## Un centre d'hébergement gratuit au profit des cancéreux (CRA)

Un centre d'hébergement qui sera mis gratuitement à la disposition des malades cancéreux, a été aménagé dans la ville de Draa Ben Khedda, à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, par le comité local du Croissant rouge algérien (CRA), a-t-on appris auprès des bénévoles.

L'idée d'aménager un centre d'hébergement au profit des cancéreux, notamment ceux qui viennent des autres wilayas du pays pour se soigner au Centre de lutte contre le cancer (CLCC), est née lorsque les bénévoles du comité du CRA de Draa Ben Khedda avaient constaté que certains malades qui ne peuvent louer une chambre ou un appartement en raison des prix exorbitants pratiqués, passent la nuit dans des véhicules, a-t-on appris auprès du comité local.

Des appels ont été lancés aux bienfaiteurs pour les aider dans cette initiative humanitaire et solidaire, et les bénévoles du CRA de Draa Ben Khedda



ont commencé à concrétiser leur idée en mai dernier, en entamant l'aménagement de l'ancien siège de l'Algérienne des eaux (ADE), mis en 2017 par la commune de Draa Ben Khedda à la disposition du comité local du CRA. Réalisé avec l'aide des bienfaiteurs qui ont contribué à son aménagement et équipement et à l'huile de coude des bénévoles du CRA, ce dortoir est doté de huit (8) lits, d'une douche, d'un sanitaire, d'une cuisine et de toutes les commodités

nécessaires dont la climatisation, un téléviseur, un réfrigérateur, et une machine à laver, a-t-on fait savoir.

Situé non loin de la polyclinique de la ville, les bénévoles du comité local pourront à tout moment faire appel aux services de cette structure de santé en cas de besoin, selon les bénévoles qui ont aussi souligné que le staff soignant du CLCC a encouragé leur initiative en leur prodiguant conseils et orientations. L'ouverture de ce centre d'accueil,

prévue pour la fin de ce mois de septembre, soulagera les malades cancéreux qui viennent d'autres wilayas pour se soigner au CLCC de Draa Ben Khedda. Approchés par l'APS au CLCC, des patients issus d'autres wilayas du pays, ont loué cette initiative qui leur épargnera des dépenses supplémentaires de la location d'une chambre d'hôtel ou d'un appartement, et ont souhaité la multiplication de ce genre d'actions.

## PALESTINE

**Ghaza: pénurie critique de carburant et de fournitures médicales (responsable)**

Le directeur des hôpitaux de campagne à Ghaza, Marwan Al Hams, a déclaré, samedi, que le secteur médical dans l'enclave palestinienne assiégée, souffre gravement d'une pénurie critique de carburant, de médicaments et d'équipements médicaux.

Al Hams, cité par des médias, a révélé que "65% des stocks de médicaments ont été épuisés dans les entrepôts du ministère de la Santé à Ghaza, ainsi que plus de 85% des fournitures médicales, ce qui a un impact sur l'ensemble du système de santé, y compris les unités de soins intensifs et les salles d'opération".

Il a également souligné que "toutes les unités de soins aux brûlés dans les hôpitaux ont été détruites par les forces d'occupation, laissant Ghaza sans installation complète de traitement des brûlés malgré le besoin urgent dû aux blessures causées par les frappes aériennes (sionistes)".

Par ailleurs, Al Hams a noté "l'absence de dispositifs médicaux essentiels en raison de la destruction ci-



blée des hôpitaux par les attaques (sionistes)".

Al Hams a souligné "le besoin urgent de davantage

d'hôpitaux de campagne pour aider à faire face aux charges écrasantes, alors que les forces d'occupation

détruisent délibérément les infrastructures sanitaires et imposent un blocus au secteur médical".

## EPIDÉMIE DU MPOX

**L'OMS fournit une formation pour soutenir la réponse de l'Ouganda**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a achevé la formation de 70 agents de réaction sanitaire à Kampala, capitale de l'Ouganda, afin de

renforcer la capacité de ce pays à combattre l'épidémie de variole mpx.

L'agence sanitaire mondiale a publié vendredi sur X un message indiquant que ces agents de réaction aideraient à combattre et à prévenir la propagation de la maladie dans l'aire métropolitaine de Kampala, qui comprend Kampala et les districts centraux de Wakiso et de Mukono. Selon les chiffres publiés vendredi par le ministère ougandais de la Santé, la région de Kampala a recensé six cas, tandis que Wakiso en dénombre quatre et Mukono, un. Le nombre total cumulé de cas confirmés dans le pays s'élève désormais à 22. L'Ouganda a signalé un foyer de mpx le mois dernier suite à la détection dans le district de Kasese, à la frontière ouest du pays, de deux cas importés de République du Congo voisine.

**RD Congo : don de près de 10 millions de dollars pour faire face**

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (souvent appelé Fonds mondial) a annoncé, mercredi, un don de 9,5 millions de dollars américains pour lutter contre le virus mpx en République démocratique du Congo (RDC).

L'annonce faite au siège du Fonds mondial à Genève

précise que "les quelque 9,5 millions de dollars sont dirigés vers la province de l'Equateur, le Sud-Ubangi, le Sankuru, la Tshopo, le

Sud-Kivu, le Nord-Kivu et Kinshasa". La RDC est actuellement aux prises avec la plus grande épidémie de mpx au monde, avec 5 160 cas confirmés et 25 décès depuis le début de cette année. L'Organisation mondiale de la santé (OMS)

affirme que le niveau de dépistage dans le pays est encore faible en raison d'une capacité de test limitée, et que le nombre d'infections suspectées est presque cinq fois supérieur au nombre d'infections confirmées en laboratoire.

**Burundi : lutter contre la stigmatisation liée au Mpx pour mettre fin rapidement à l'épidémie (UNICEF)**

Un responsable du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué qu'il était possible de mettre fin à l'épidémie de Mpx au Burundi en quelques semaines, mais les progrès dans le deuxième pays le plus touché d'Afrique dépendront de l'obtention de ressources adéquates et de la lutte contre la stigmatisation associée à la maladie. Le Burundi a signalé près de 600 cas, le deuxième pays en Afrique en termes de nombre de cas après la République démocratique du Congo (RDC). Paul Ngwakum,

conseiller régional en santé pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe auprès de l'UNICEF, a indiqué qu'"il était possible de mettre fin à l'épidémie en quelques semaines". "Nous pouvons limiter la propagation, contenir le virus et potentiellement mettre fin à l'épidémie sans perte de vies humaines", a-t-il déclaré aux journalistes par vidéoconférence depuis Bujumbura. "Je pense que si nous avons toutes les ressources, nous pouvons l'arrêter très rapidement". L'un des facteurs sera la capacité à lutter

contre la stigmatisation en sensibilisant davantage à la maladie, a relevé Ngwakum, appelant à "dissiper les mythes et apaiser les craintes". "Si les gens ont peur et ne veulent pas se manifester, cela prendra beaucoup de temps", a-t-il ajouté. Jusqu'à présent, des cas ont été signalés par 15 pays africains, selon les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), avertissant que l'épidémie n'était toujours pas sous contrôle.

## VACCINS

**Les Etats-Unis autorisent un vaccin contre la grippe à s'administrer soi-même**

Les Etats-Unis ont autorisé vendredi le premier vaccin contre la grippe à s'administrer soi-même sans l'aide d'un professionnel de santé, en spray nasal.

Le vaccin FluMist est produit par le groupe AstraZeneca. Il était déjà autorisé depuis plusieurs années par l'agence américaine des médicaments (FDA) chez les personnes âgées de 2 à 49 ans.

Les enfants mineurs ne sont pas censés se l'administrer eux-mêmes, mais leurs parents ou la personne s'occupant d'eux peut alors le faire. Il s'agit d'une "nouvelle option pour recevoir un vaccin sûr et efficace contre la grippe saisonnière, potentiellement plus pratique, plus souple et plus accessible pour les individus et les familles", s'est félicité Peter Marks, responsable au sein de la FDA.

Une ordonnance sera toujours nécessaire pour obtenir le vaccin, via une pharmacie en ligne, a détaillé la FDA. Cette option sera disponible à partir de l'automne prochain, a précisé AstraZeneca.

Le vaccin contiendra des instructions d'utilisation, qui ont été évaluées lors d'une étude pour vérifier qu'elles étaient bien comprises. Cette autorisation est "un pas important pour rendre les vaccins plus accessibles", s'est réjoui Iskra Reic, de chez AstraZeneca.

L'effet secondaire principal du vaccin, qui contient un virus vivant atténué, peut être de la fièvre chez les enfants de 2 à 6 ans.

Près de 200 millions de doses ont déjà été distribuées dans le monde par le passé, selon l'entreprise. Le vaccin s'appelle Fluzel Tetra en France.

La grippe peut être dangereuse pour les populations à risque, notamment les personnes âgées ou les jeunes enfants. Chaque saison est différente en termes de conséquences sanitaires.

La grippe a causé la mort d'entre 4.900 à 51.000 personnes annuellement entre 2010 et 2023 aux Etats-Unis, selon les autorités sanitaires américaines.

**EPIDÉMIE DE LA DENGUE Le Cap-Vert enregistre deux décès**

Le Cap-Vert a enregistré deux décès dus à la dengue, l'un à Mosteiros, sur l'île de Fogo, et l'autre à Praia, sur l'île de Santiago, a annoncé vendredi le ministère capverdien de la Santé. Le premier décès a été enregistré dimanche et il s'agit d'un homme de 98 ans, hospitalisé depuis trois jours à l'hôpital régional So Francisco de Assis, à la municipalité de So Filipe, pour une dengue sévère, a précisé la même source dans un communiqué. Le deuxième décès est survenu mardi dans la municipalité de Praia et il s'agissait d'un homme atteint de dengue sévère et qui avait été admis à l'hôpital Agostinho Neto depuis deux jours.

Depuis l'apparition du premier cas de dengue en novembre 2023, le Cap-Vert a enregistré des épidémies périodiques de dengue, avec 4.146 cas confirmés.

La municipalité de Praia, sur l'île de Santiago, totalise 70% de ce total de cas de dengue enregistrés dans l'archipel.

Fin août, le gouvernement capverdien a déclaré une situation d'alerte de protection civile de trois mois sur les îles de Santiago, Fogo et Brava, en raison du risque d'augmentation des cas pendant la saison des pluies.

# ACOUPHÈNES

## Comment soulager la gêne ?

Sifflements, bourdonnements, chuintements, cliquetis... Les acouphènes touchent 3 millions de personnes en France. Ils apparaissent progressivement avec l'âge, mais peuvent aussi survenir brutalement après un traumatisme sonore. Comment se faire aider.

UN BILAN EST INDISPENSABLE. Dès le début de la prise en charge, un interrogatoire détaillé permet de préciser les conditions dans lesquelles les acouphènes sont apparus, s'ils s'accompagnent d'autres symptômes, s'ils sont permanents, s'ils entraînent des répercussions psychologiques (difficultés de concentration)... Le spécialiste examine le tympan sous microscope pour écarter une pathologie de l'oreille moyenne : otite, dysfonctionnement de la trompe d'Eustache. Puis il réalise un audiogramme, à la recherche d'une éventuelle perte auditive. Avec l'âge, on perçoit moins bien les sons aigus, et cela favorise l'apparition des acouphènes. L'acouphéno-métrie permet de connaître leurs caractéristiques en étudiant leur intensité et leur tonalité, qui peut être grave ou aiguë.

UNE THÉRAPIE PAR LE SON. En fonction des résultats, un audioprothésiste spécialisé peut proposer un appareillage. « L'objectif est soit d'amplifier les sons environnants en cas de surdité, soit de générer un bruit blanc de faible intensité, qui va se mélanger aux acouphènes et favoriser l'habituation », explique la spécialiste. Les deux techniques peuvent être combinées. Il s'agit d'une sorte de rééducation qui favorise la mise à distance du bruit gênant et évite de se focaliser dessus. Cette thérapie dure au minimum 18 mois et nécessite de porter son appareil plusieurs heures par



jour. Si le sommeil est perturbé, un générateur de sons (pluie, vent...) peut être placé le soir sous l'oreiller.

APPRENDRE À SE DÉTENDRE. Plus on est anxieux et stressé, moins le cerveau parvient à « oublier » les bruits parasites, donc plus on les perçoit et plus ils sont gênants. Des séances de sophrologie permettent d'apprendre des exercices de respiration, de relaxation et de visualisation, à reproduire chez soi pour mettre à distance les acouphènes, diminuer l'anxiété et ainsi mieux gérer le stress au quotidien. Un psychologue spécialisé en TCC (thérapie cognitivo-comportementale) peut proposer une thérapie brève. Le but est de décrypter les associations négatives inconscientes parfois liées aux acouphènes comme la crainte du bruit, la peur de devenir sourd... Puis de prendre conscience de ses capacités afin de réagir de façon adaptée. L'association de ces aides permet, dans la majorité des cas, d'être moins handicapé par ces bruits parasites.

PLUS D'INFOS. «Des oreilles qui siffent après une soirée en boîte de nuit ou un concert? Si cela persiste au-delà de 48 heures, se rendre aux urgences ORL. «Pour une prise en charge impliquant plusieurs professionnels, consulter le site de l'Association française des équipes pluridisciplinaires en acouphéno-logie.

## On associe les solutions !

Plusieurs dispositifs d'aide auditive permettent de soulager la gêne provoquée par les acouphènes.

LES PROTHÈSES AUDITIVES. Si une perte de l'audition est constatée, l'audioprothésiste peut proposer un appareillage afin de mieux entendre. Les prothèses présentent aussi l'intérêt d'apporter un soulagement en ce qui concerne la perception des acouphènes car les sons extérieurs, amplifiés par l'appareil, s'ajoutent et se

fondent avec l'acouphène qui est alors recouvert par l'univers sonore ambiant.

LES GÉNÉRATEURS DE BRUIT. Ce sont des diffuseurs de sons (bruits d'eau, de vent, d'oiseaux...) qui créent des ambiances sonores relaxantes. En dehors de leur effet apaisant, ces appareils combient l'oreille de sonorités reposantes qui enveloppent et anéantisent. Il peut être intéressant d'installer un près du lit, pour mieux trouver le sommeil.

LES STIMULATIONS CÉRÉBRALES.

Des études visant à soulager les douleurs chroniques ont démontré le lien entre la perception de la douleur et des troubles de l'information sensorielle au niveau du cortex cérébral. Des comparaisons ont été établies avec les acouphènes, permettant de constater une perte des informations sensorielles avec la baisse des capacités auditives. Depuis, de nouveaux traitements de stimulation cérébrale ou nerveuse sont expérimentés, dans l'espoir d'apporter une nouvelle solution.

LA CHIRURGIE. Il est très rare d'avoir recours à la chirurgie pour traiter les acouphènes, sauf dans certains cas précis : une maladie des osselets de l'oreille moyenne (dans ce cas on remplace l'étrier par une prothèse) ou un neurinome de l'acoustique (une tumeur bénigne non cancéreuse que l'on enlève lorsqu'elle est trop grosse).

DES ANTIDÉPRESSEURS CONTRE-PRODUCTIFS. Problème : d'après les chercheurs américains, les neurones présents dans le noyau choroïdalaire dorsal (une zone du cerveau directement liée aux oreilles) seraient « excités » par l'amplification de l'action de la sérotonine, un neurotransmetteur qui a notamment un impact sur l'humeur. Sous l'action des antidépresseurs ISRS, ces neurones deviendraient hypersensibles aux stimuli extérieurs... ce qui aurait pour effet secondaire d'aggraver les acouphènes subjectifs chez les patients concernés.

« La présence d'une nuisance sonore permanente et subjective peut renforcer le mal-être des personnes souffrant de dépression, ajoutent les chercheurs. Lorsque le patient souffre d'acouphènes permanents, les médicaments antidépresseurs pourraient donc s'avérer contre-productifs. » Bon à savoir !

conduit auditif et d'enregistrer, à l'aide d'une sonde, les informations sur la vitalité des cellules sensorielles. Car, lorsqu'elles sont en bonne santé, les cellules génèrent naturellement des sons (appelés otoémissions). Les potentiels évoqués auditifs : on place des électrodes sur les oreilles, le front et le haut de la tête afin de vérifier d'éventuels dysfonctionnements du nerf auditif par exemple. Plus rarement, le médecin peut prescrire d'autres examens (IRM, prise de sang...) s'il suspecte une éventuelle pathologie causant les acouphènes (hypertension, artériosclérose, troubles de la thyroïde ou cardiaques).

## Acouphènes : quels examens faut-il faire ?

Les acouphènes ne sont pas graves mais il est important de consulter au plus vite pour vérifier s'ils proviennent d'une perte d'audition ou d'une pathologie. Votre parcours, étape par étape.

**1<sup>ÈRE ÉTAPE : RENDEZ-VOUS CHEZ LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE</sup>**

En France, un adulte sur quatre souffre d'acouphènes.

En présence d'acouphènes, le premier geste est de prendre rendez-vous avec le généraliste afin d'avoir un premier avis médical. Il saura déterminer si vos acouphènes sont d'origine vasculaire (dans ce cas, il est possible de les entendre à l'aide du stétho-

scope) ou s'ils ont une autre origine. C'est le cas le plus fréquent et le médecin vous envoie alors chez l'ORL.

**2<sup>È</sup> ÉTAPE : RENDEZ-VOUS CHEZ L'ORL**

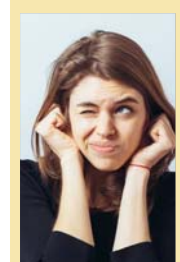
Après un questionnaire permettant de découvrir toutes les particularités de vos symptômes, l'ORL procède à un examen du conduit auditif avec un otoscope pour repérer une éventuelle otite ou un bouchon de cérumen. Puis il pratique un bilan auditif. L'audiométrie : installé dans un cabinet insonorisé, vous devez signaler tous les sons que vous êtes capable de percevoir. Ces sons varient en fréquence et en intensité et cela permet de l'évaluer une éven-

tuelle perte d'audition associée aux acouphènes. L'impédancétrie : ce petit examen non douloureux permet de mesurer la mobilité et la souplesse du tympan ainsi que les réflexes musculaires de l'oreille qui permettent de la protéger lorsqu'un son est trop fort.

**3<sup>È</sup> ÉTAPE : LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES**

Le rendez-vous chez l'ORL permet, le plus souvent, de découvrir les dysfonctionnements à l'origine des acouphènes. Mais parfois d'autres examens doivent être envisagés. Les otoémissions : ce test rapide et consistant à introduire un embout dans le

### Les antidépresseurs pourraient aggraver les acouphènes



Vous souffrez d'acouphènes permanents ? Attention : d'après une nouvelle étude américaine, certains antidépresseurs pourraient aggraver la situation...

En France, 3 700 000 Français souffrent d'acouphènes permanents. Dans 95 % des cas, on parle d'acouphènes « subjectifs » : le patient entend des sifflements, des bourdonnements, des grésillements... et ne percevoit alors qu'il n'y a aucune cause extérieure à la nuisance sonore.

En général, les acouphènes subjectifs sont liés à des troubles de l'audition : ils peuvent faire suite à des traumatismes auditifs répétés (écouter de la musique à très haut volume de manière quotidienne par exemple) ou à une baisse normale de l'audition liée au vieillissement de l'oreille (à partir de 50 ans).

D'après une nouvelle étude publiée ce 22 août 2017 par des chercheurs de l'Oregon Health & Science University (aux États-Unis), certains antidépresseurs pourraient aggraver les acouphènes subjectifs.

Dans ces travaux publiés dans la revue spécialisée *Cel Report*, les scientifiques expliquent d'abord comment fonctionnent les psychotropes de la famille des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) : ceux-ci accentuent les effets de la sérotonine dans le cerveau, étant donné qu'il a été démontré que les personnes qui souffrent de dépression ont des taux de sérotonine plus faibles que la moyenne.

DES ANTIDÉPRESSEURS CONTRE-PRODUCTIFS

Problème : d'après les chercheurs américains, les neurones présents dans le noyau choroïdalaire dorsal (une zone du cerveau directement liée aux oreilles) seraient « excités » par l'amplification de l'action de la sérotonine, un neurotransmetteur qui a notamment un impact sur l'humeur. Sous l'action des antidépresseurs ISRS, ces neurones deviendraient hypersensibles aux stimuli extérieurs... ce qui aurait pour effet secondaire d'aggraver les acouphènes subjectifs chez les patients concernés.

« La présence d'une nuisance sonore permanente et subjective peut renforcer le mal-être des personnes souffrant de dépression, ajoutent les chercheurs. Lorsque le patient souffre d'acouphènes permanents, les médicaments antidépresseurs pourraient donc s'avérer contre-productifs. » Bon à savoir !

conduit auditif et d'enregistrer, à l'aide d'une sonde, les informations sur la vitalité des cellules sensorielles. Car, lorsqu'elles sont en bonne santé, les cellules génèrent naturellement des sons (appelés otoémissions). Les potentiels évoqués auditifs : on place des électrodes sur les oreilles, le front et le haut de la tête afin de vérifier d'éventuels dysfonctionnements du nerf auditif par exemple. Plus rarement, le médecin peut prescrire d'autres examens (IRM, prise de sang...) s'il suspecte une éventuelle pathologie causant les acouphènes (hypertension, artériosclérose, troubles de la thyroïde ou cardiaques).

## Le Covid-19 pourrait toucher l'oreille interne

Perle d'audition, acouphènes : une étude américaine montre que le covid-19 peut aussi affecter l'oreille interne.

On savait que le Covid-19 pouvait affecter le goût et l'odorat, une nouvelle étude scientifique de l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) montre que le SRAS-CoV-2 provoque aussi des infections de l'oreille interne, touchant les cellules ciliées, nécessaires à l'audition et à l'équilibre.

Le Dr Lee Gehrkke et ses collègues du MIT ont analysé le tissu de l'oreille interne de 19 personnes atteintes du covid-19 qui se plaignaient d'une perte d'audition, d'acouphènes ou de crises de vertige. Ils ont également étudié les tissus de l'oreille de souris. Leurs résultats, publiés dans la revue *Communications medicine*, confirment que le covid provoque bien des dysfonctionnements audio-vestibulaires et des pertes auditives d'apparition soudaine. Il y a un an, les médecins britanniques avaient rapporté dans le *British medical journal*, le cas



d'un homme de 45 ans qui présentait des signes de perte auditive neurosensorielle. Lorsque ce patient s'était présenté à l'hôpital, il présentait les symptômes du coronavirus depuis une semaine. Son état s'était aggravé. Il avait dû être intubé et transféré à l'unité de soins intensifs pendant une trentaine de jours. Mais une semaine après sa sortie des soins intensifs, il avait remarqué des acouphènes du côté gauche et une perte auditive soudaine.

« À l'examen, ses conduits auditifs étaient perméables et non enflammés avec des membranes tympaniques intactes » soulignent les médecins. En traitement, il a pris des stéroïdes oraux pendant 7 jours puis il a reçu 3 injections de stéroïdes dans le tympan, ce qui a entraîné une certaine amélioration, mais son audition ne s'est pas complètement rétablie.

## Mieux vivre ses acouphènes avec la sophrologie

Bourdonnements, chuintements, sifflements : la sophrologie est une solution douce qui permet d'apprendre à apprivoiser l'acouphène en diminuant le stress qui lui induit.

Comme il est assez difficile d'intervenir sur la cause des acouphènes, les ORL tentent d'agir sur les effets et le caractère obsessionnel de la gêne auditive.

Le silence absolu n'existe pas, précise le Dr Alain Londero, ORL. Notre cerveau filtre constamment les bruits qui nous entourent. L'acouphène est un message envoyé par les neurones que le cerveau identifie comme un son. Le traitement vise à mettre en place des circuits de filtrage afin d'empêcher son arrivée jusqu'à la conscience.

Pour cela il est possible de faire appel à la sophrologie, qui permet d'accéder à un état de relaxation, qui agit directement sur le système nerveux.

METTRE À DISTANCE LES BRUITS PARASITES

Le retour à un certain mieux-être passe par une prise en charge globale : dans un premier temps, le médecin ou l'ORL détermine la cause des acouphènes. Si cette cause est physiologique, un traitement est mis en place. Mais il n'y a pas de réponse possible aux causes d'acouphènes, ou si cette cause est indéterminée, les médecines douces (hypnose, sophrologie...) prennent le relais

pour apprendre à se détourner de la perception de l'acouphène.

« En complément de la médecine allopathique, la sophrologie permet de mettre à distance les bruits parasites, à diminuer le stress et l'anxiété liés aux bruits mais aussi à modifier la perception de la douleur », explique Catherine Alloua, directrice de l'Institut de formation à la sophrologie.

COMMENT SE PASSE UNE SÉANCE DE SOPHROLOGIE ?

Vous avez peut-être l'habitude de faire des exercices de sophrologie à la maison pour prendre de la distance avec votre stress. Mais pour traiter les acouphènes, mieux vaut vous adresser à un sophrologue, qui va travailler sur une approche globale du trouble auditif, en accompagnement de ce que vous a prescrit l'ORL. « En intervenant sur l'état anxieux de la personne atteinte d'acouphènes, celle-ci arrive peu à peu à faire baisser l'intensité de l'acouphène et la perception de la douleur. En fait, elle apprend à se détourner de la perception des bruits parasites, à les mettre de côté tout simplement. Et peu à peu, le stress et l'anxiété cèdent la place à un mieux-être » ajoute Catherine Alloua.

COMBIEN DE SÉANCES SONT NÉCESSAIRES ?

Un travail d'une dizaine de séances est souvent nécessaire pour arriver à traiter les acouphènes. Souvent le patient commence par des séances en individuel (compter entre 60 et 90 euros la séance) avant de passer à des séances en groupe (moins onéreuses). A noter : certains sophrologues sont spécialisés dans le traitement des acouphènes. Pour trouver leurs coordonnées, il suffit de consulter l'annuaire des sophrologues sur le site de l'Institut de formation à la sophrologie.

UN EXERCICE DE SOPHROLOGIE À FAIRE À LA MAISON

Les sifflements d'oreille peuvent être source d'irritabilité et de stress. En vous réfugiant dans une bulle de silence, vous



diminuerez l'intensité de vos acouphènes.

Inspirez et levez les bras à l'horizontale, poignets fléchis et paumes des mains tournées vers l'extérieur. Retenez votre souffle et retirez les poignets de droite à gauche (comme des essuie-glace), puis expirez en relâchant les muscles.

Répérez 3 fois ce mouvement. Puis étirez-vous et destinez avec vos bras une bulle de silence imaginaire.

À chaque fois que vous ressentiez des tensions corporelles dues aux acouphènes, référez-vous dans cette bulle dans laquelle vous vous sentez bien et en sécurité sans que les bruits vous atteignent.

## Le café préviendrait l'apparition d'acouphènes

Vous avez peur d'avoir des acouphènes ? Buvez du café, déclare une nouvelle étude de l'Hôpital Brigham and Women (BWH).

L'Hôpital Brigham and Women a publié récemment une étude affirmant que la consommation de café chez la femme réduirait l'incidence des acouphènes. Pour arriver à une telle conclusion, les scientifiques ont suivi 65 000 femmes de 30 à 44 ans, sans acouphènes au début de l'étude en 1991.

Par la suite, les chercheurs ont interrogé les femmes sur leurs habitudes de vie, leurs médicaments, la survenue et la fréquence d'acouphènes. Au bout de 18 ans, l'étude a révélé que 2 289 femmes souffraient d'acouphènes, soit 8,4% de l'échantillon de

départ. Après une série d'analyses statistiques, une association inverse significative est apparue entre le café et les acouphènes : les femmes ayant consommé 3 à 4 tasses de café par jour ont eu un risque d'acouphènes réduit de 15% par rapport aux femmes ne buvant qu'un café par jour.

Si le lien exact est encore incertain, les chercheurs précisent que le café a la capacité de stimuler le système nerveux central, et influe directement sur l'oreille interne, ce qui pourrait expliquer ce lien avec les acouphènes. A noter : cette étude était écho à celle menée par des chercheurs de l'Université de l'Ontario (Canada) en mars dernier, et à même repris les mêmes données. Reste maintenant à étudier les résultats sur l'homme.



## AFRIQUE DE L'EST

**La Communauté propose la création d'un forum pour promouvoir la paix et la sécurité régionales**

La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a annoncé vendredi dans un communiqué qu'elle avait proposé la création d'un forum tripartite régional pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région.



Selon le communiqué publié par le siège du bloc régional à Arusha, une ville du nord de la Tanzanie, la proposition a été faite par Veronica Nduva, la secrétaire générale de la CAE, lors d'une réunion qui a eu lieu à Juba, la capitale du Soudan du Sud, avec le président sud-soudanais Salva Kiir, qui préside le sommet des chefs d'Etat de la CAE.

Mme Nduva a souligné que le forum tripartite sur la paix et la sécu-

rité constituera une plate-forme pour relever les défis communs en matière de sécurité et promouvoir la stabilité régionale. Elle a également informé le président Kiir des préparatifs des prochaines célébrations du jubilé d'argent de la CAE, qui commémoreront les étapes franchies au cours des 25 dernières années et offriront une plate-forme pour aborder les problèmes qui freinent l'intégration.

Selon le communiqué, les deux di-

rigents ont aussi discuté de la nécessité d'une révision complète du traité instituant la CAE afin de garantir qu'il continue de répondre aux besoins de tous les Etats membres du bloc régional.

Les Etats membres de la CAE, une organisation intergouvernementale, sont la République démocratique du Congo, la Somalie, le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la Tanzanie.

## ONU

**M. Lacroix réaffirme son soutien au processus de Luanda**

Le secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, a souligné que l'ONU soutient totalement le processus de Luanda, qui vise au rétablissement d'une relation apaisée entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, pour ramener la paix dans l'est de la RDC.

"Nous soutenons ces processus sur le plan diplomatique, sur plusieurs autres aspects, dont celui de mécanisme de suivi pour la vérification de cessez-le-feu en cours sur le terrain. Il y a une nécessité que ce processus de Luanda puisse continuer dans la direction souhaitée", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse dans la base de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO), située à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu.

M. Lacroix, qui a salué et rendu hommage à la médiation angolaise, a également souligné que la



mission de l'ONU, dans le cadre d'appui à ces processus de Luanda, dans les jours à venir renforcera les mécanismes des suivis et de vérification autour du cessez-le-feu en cours qui produit les résultats sur le terrain pour l'instant.

Le Processus de Luanda est une tentative de paix approuvée par l'Union africaine pour aider à apaiser les tensions entre la RDC et le Rwanda.

"La violence n'a pas totalement disparu sur le ter-

rain, mais il y a une baisse significative dans le sens positif et nous devons tout faire pour maintenir cette allure de la situation dans la bonne direction", s'est félicité le secrétaire général adjoint de l'ONU. En visite sur le sol congolais depuis lundi, M. Lacroix a insisté pour que la protection des civils reste une priorité majeure, avant de déplorer que les efforts soient limités par un manque de ressources dû aux appels de fonds humanitaires pour la

RDC qui n'ont été satisfaits qu'à hauteur de 37 ou 38 % pour le moment. Dans la ville de Goma, il a également discuté avec la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en RDC (SAMDRC), dans le cadre de la résolution 2746 du Conseil de sécurité onusien récemment adoptée en appui à cette force régionale déployée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) depuis fin 2023.

## GHANA

**Treize candidatures validées pour la présidentielle du 7 décembre**

Treize candidats pourront se présenter à la présidentielle prévue le 7 décembre au Ghana au cours de laquelle les électeurs seront appelés à choisir un successeur au président Nana Akufo-Addo, a annoncé vendredi la Commission électorale.

Les deux favoris du scrutin, le vice-président Mahamudu Bawumia du Nouveau parti patriotique (NPP) au pouvoir et le chef de l'opposition John Mahama du parti Congrès national démocratique (NDC), font partie de ces candidats.

La course à la présidentielle s'annonce serrée entre ces deux candidats, tous deux originaires du nord du Ghana, une première dans l'histoire politique du pays.

Au final, la commission a validé les candidatures de neuf personnes issues de partis et de quatre indépendants, après "un examen approfondi des formulaires de candidature soumis par les candidats pour assurer le respect des exigences énoncées par la loi".

Parmi les candidats indépendants figurent Alan Kyerematen, l'ancien ministre du Commerce qui a quitté le NPP après des conflits internes, et le jeune entrepreneur Nana Kwame Bediako, qui promet un programme panafricain porté par la jeunesse du pays.

Sur les 24 postulants à la présidentielle, onze ont été disqualifiés, a déclaré la Commission.

Les débats de la campagne présidentielle se concentrent sur les réformes à mener pour sortir le Ghana de la crise économique qui touche le pays depuis quelques années, la pire depuis des décennies, marquée notamment par une inflation galopante.

Depuis plusieurs mois, le pays tente de se redresser progressivement grâce notamment à un plan d'aide du Fonds monétaire international (FMI) d'un montant de 3 milliards de dollars.

## SOMALIE

**Au moins 1.500 morts ou blessés par des engins explosifs en 2023 (ONU)**

Au moins 1.500 personnes ont été tuées ou blessées par 600 engins explosifs improvisés en Somalie au cours de l'année écoulée, a déclaré l'ONU jeudi. Le représentant spécial ad interim du secrétaire général des Nations Unies pour la Somalie, James Swan, cité par des médias, a indiqué à Mogadiscio que ces engins explosifs constituaient une menace "grave", alors que la Somalie progresse vers l'autosuffisance et la durabilité en matière de sécurité na-

tionale. Les cibles principales sont les soldats de l'armée somalienne, a-t-il dit en jugeant essentiel de trouver une solution pour y faire face. Inaugurant une formation de formateurs pour renforcer les capacités de l'armée dans la lutte contre les engins explosifs improvisés, M. Swan a dit considérer ce stage "comme un élément essentiel de la poursuite du renforcement des capacités somaliennes en matière de gestion et de lutte contre les engins

explosifs improvisés". En 2023, l'armée somalienne a fait état de 378 morts et de 451 blessés dus à ces engins, ce qui souligne les risques permanents pour le personnel militaire et les civils, selon l'ONU. Depuis 2020, l'armée somalienne, soutenue par le Service de lutte anti mines des Nations Unies (UNMAS), a démontré une capacité croissante à contrer la menace posée par les engins explosifs improvisés.



## PALESTINE

## Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 41.391 martyrs

Le ministère palestinien de la Santé a indiqué samedi que le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis près d'un an, s'est alourdi à 41.391 martyrs et 95.760 blessés.

La même source a ajouté qu'au moins 119 Palestiniens sont tombés en martyrs et 209 autres ont été blessés au cours de ces dernières 24 heures lors de douze massacres sionistes dans l'entité palestinienne.

Le ministère relève par ailleurs que plusieurs martyrs sont toujours sous les décombres et sur les routes et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression barbare contre Ghaza, entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.



## Plus de 160 organisations européennes appellent à la suspension de l'accord d'association UE-entité Sioniste

Plus de 160 organisations européennes, groupes confessionnels et syndicats ont lancé vendredi une déclaration à l'UE et à ses Etats membres, appelant à la suspension de l'Accord d'Association UE-entité Sioniste et de tous les accords connexes jusqu'à ce que l'occupant sioniste respecte le droit international et mette en œuvre les arrêtés et les avis consultatifs de la CIJ, a indiqué un communiqué de l'association "France Palestine Solidarité (AFPS)".

Le 26 janvier 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a statué que la conduite actuelle de

l'entité Sioniste à Ghaza constituait un risque de génocide et a ordonné à l'occupant sioniste de prendre des mesures immédiates pour l'empêcher. Le 28 mars, la CIJ a de nouveau ordonné à l'entité Sioniste de mettre en œuvre ces mesures provisoires.

Le 24 mai, la CIJ a ordonné à l'entité Sioniste d'arrêter immédiatement son offensive militaire à Rafah et d'ouvrir le point de passage de Rafah pour la fourniture sans entrave de services et d'aide. Tous ces ordres, qui sont juridiquement contraignants pour les Etats, ont été ignorés par l'occupant sioniste. L'AFPS

a indiqué que l'assaut actuel de l'entité Sioniste sur Ghaza a entraîné "des pertes civiles massives (plus de 40 000 martyrs et plus de 95 000 blessés), la destruction massive des infrastructures civiles et le déplacement forcé et répété de la majorité de la population. La plupart des hôpitaux ont été systématiquement bombardés et détruits par l'armée sioniste, tandis que le personnel médical a été pris pour cible et tué à plusieurs reprises.

"C'est pourquoi plus de 160 organisations européennes exhortent toutes les parties prenantes à prendre des

mesures urgentes pour suspendre l'accord d'association UE-entité Sioniste et tous les accords connexes, jusqu'à ce que l'occupant sioniste respecte le droit international et le droit humanitaire international, et mette en œuvre les décisions et l'avis consultatif de la CIJ", a conclu l'AFPS. Outre l'AFPS, l'appel à l'UE est signé notamment par les ONG's Oxfam, International Human Rights Federation (FIDH), EuroMed Rights, StateWatch, Handicap International, Association Belgo-Palestinienne et la Ligue française des droits de l'homme.

## La paix est assaillie de toutes parts (ONU)

La paix est "assaillie de toutes parts", à Ghaza, au Soudan et au-delà, a déploré le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, appelant à "en finir avec ce cortège de misères humaines". "Nous voyons des civils dans la ligne de mire, des maisons anéanties, des populations entières traumatisées et terrifiées, et des gens qui ont tout perdu, qui n'ont parfois plus personne", indique M. Guterres, à l'occasion de la Journée Internationale de la paix, célébrée le 21 septembre de chaque année, appelant à "en finir avec ce cortège de misères humaines". Cette

année marque le 25e anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix. Le thème de cette année est "Faisons germer une culture de paix". Pour le chef de l'ONU, cultiver une culture de la paix "c'est remplacer la désunion, l'exclusion et le désespoir par la justice, l'égalité et l'espoir pour toutes et tous", et également donner la priorité à la prévention des conflits, accélérer les objectifs de développement durable (ODD), promouvoir les droits humains et

lutter contre toutes les formes de discrimination et de haine. A l'approche du Sommet de l'avenir qui se tiendra les 22 et 23 septembre, le SG des Nations Unies appelle, à cet égard, à saisir cette occasion vitale d'avancer dans cette voie et à faire prospérer une culture de l'égalité, de la paix et de la justice. La Journée internationale de la paix a été instituée en 1981 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Deux décennies plus tard, en 2001, l'AGNU a voté à l'unanimité la désignation de cette journée comme période de non-violence et de cessez-le-feu.

## PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE 2024

## Début du vote anticipé en personne dans trois Etats

Les bureaux de vote permettant le vote anticipé en personne pour la présidentielle ont ouvert vendredi dans les Etats américains de Virginie, du Minnesota et du Dakota du Sud, marquant le coup d'envoi officiel de la saison électorale 2024 aux Etats-Unis. Une vidéo mise en ligne sur le site de la chaîne MSNBC montre des électeurs de Virginie faisant la queue pour voter. Ces bureaux resteront ouverts dans cet Etat de la côte Est

jusqu'au 2 novembre. Le Minnesota et le Dakota du Sud donnent également la possibilité aux électeurs de voter en personne depuis vendredi selon une méthode différente. Ils font partie des 23 Etats qui autorisent les électeurs à déposer leur bulletin de vote par correspondance en personne dans des sites désignés, au lieu de l'envoyer par la poste. Avant ces premiers votes anticipés en personne, l'Alabama est devenu le premier Etat à

commencer les envois par la poste des votes par correspondance le 11 septembre. Il fait partie des dix Etats qui l'autorisent à le faire plus de 45 jours avant le jour de l'élection, le 5 novembre.

Conformément à la loi, les bulletins de vote des militaires et des électeurs d'outre-mer doivent être envoyés 45 jours avant le jour de l'élection, ils doivent donc l'être au plus tard samedi. Les dates limites d'inscription des

électeurs sont fixées par chaque Etat. Le vote anticipé étant devenu de plus en plus populaire au cours de la dernière décennie, les experts prédisent qu'il y aurait un grand nombre de votants anticipés lors de ces élections. Pour rappel, la vice-présidente démocrate, Kamala Harris, 59 ans, affrontera l'ancien président républicain Donald Trump, 78 ans, lors de la présidentielle du 5 novembre.

APS

## AGRESSIONS SIONISTES CONTRE LE LIBAN L'ONU avertit contre "un conflit plus destructeur"

La cheffe des affaires politiques de l'ONU, Rosemary DiCarlo, a averti vendredi soir contre "un conflit bien plus destructeur" au Moyen-Orient, à la suite des agressions sionistes répétées contre le Liban. Cet avertissement a été lancé lors de la réunion du Conseil de sécurité, tenue à la demande de l'Algérie, sur la situation au Moyen-Orient pour examiner les derniers développements au Liban, notamment les cyberattaques sionistes contre des appareils de communication dans plusieurs régions du Liban et le raid sioniste ayant visé la banlieue sud de Beyrouth.

Intervenant lors de cette réunion, Rosemary DiCarlo a déclaré au Conseil de sécurité que les nouvelles attaques au Liban risquaient de déclencher "un conflit bien plus destructeur". "Nous risquons d'assister à une conflagration qui pourrait éclipser même la dévastation et les souffrances observées jusqu'à présent", a-t-elle averti devant les 15 membres du Conseil, avant d'ajouter qu'"il n'est pas trop tard pour éviter de telles folies. Il y a encore de la place pour la diplomatie". Alors que son agression contre Ghaza dure depuis près d'un an, l'entité sioniste a tué au moins 31 personnes et en a blessé 68 autres lors d'un raid aérien sur la capitale libanaise Beyrouth, vendredi.

Le raid aérien fait suite à deux jours de cyberattaques sionistes au cours desquelles des bipères et des talkie-walkies ont explosé, tuant 37 personnes et en blessant plus de 3500. Dans ce contexte, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Turk, a déclaré vendredi au Conseil de sécurité que l'attaque contre les appareils de communication violait le droit international et pouvait constituer un crime de guerre.

Il a ajouté qu'il était "consterné" par les attaques utilisant des appareils de communication. "Cela a déclenché une peur généralisée, une panique et une horreur au sein de la population du Liban, qui souffre déjà d'une situation de plus en plus instable depuis octobre 2023", a-t-il déploré. Turk a appelé à "une enquête indépendante, approfondie et transparente et à ce que ceux qui ont ordonné et exécuté ces attaques soient tenus responsables de leurs actes".

## 12 martyrs dans la frappe sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth

Douze personnes sont tombées en martyrs dans un raid de l'aviation sioniste vendredi sur la banlieue sud de Beyrouth, a annoncé le ministère libanais de la Santé. Le raid sioniste a causé également l'effondrement de deux immeubles dans une zone densément peuplée d'après la défense civile. Dans un communiqué, le ministère a précisé que le bilan était "passé à 12 martyrs et 66 blessés, dont neuf dans un état critique".

Un précédent bilan faisait état de neuf martyrs. Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du sud notamment, ont fait plus de 600 martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire en cours contre Ghaza, selon les autorités libanaises. Selon l'ONU, plus de 110.000 personnes ont été déplacées dans le sud du Liban par les agressions de l'armée sioniste.

## 31 martyrs dans la frappe sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth (nouveau bilan)

Au moins 31 personnes sont tombées en martyrs dans un raid de l'aviation sioniste, mené vendredi sur la banlieue sud de la capitale libanaise, Beyrouth, selon un nouveau bilan donné samedi par le ministre libanais de la Santé, Firas Al-Abyad. Le bilan du raid ciblant la zone d'Al-Jamous, dans la banlieue sud de Beyrouth, est "passé à 31 martyrs dont trois enfants et sept femmes et 68 blessés", a précisé le ministre de la Santé. Un précédent bilan faisait état de 14 martyrs et 66 blessés.

Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du sud notamment, ont fait plus de 700 martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire contre Ghaza, selon les autorités libanaises. Selon l'ONU, plus de 110.000 personnes ont été déplacées dans le sud du Liban par les agressions de l'armée sioniste. Par ailleurs, des explosions provoquées par des cyberattaques sionistes ayant pris pour cible des appareils de communication au Liban, mardi et mercredi, ont fait 37 martyrs et plus de 3.000 blessés.

## HISTOIRE

## La grande bataille d'El-Djorf, le mythe de l'armée française invincible brisé

La grande bataille d'El-Djorf, qui s'est déroulée du 22 au 29 septembre 1955, dans la wilaya de Tébessa, relevant durant la Révolution de la première zone militaire, constitue un des épisodes majeurs de l'histoire du combat armé pour l'indépendance, qui a brisé le mythe de l'armée française invincible.



Les événements de ce haut fait d'arme, appelé Mère des batailles ou "Oum El Maarik", dont la wilaya de Tébessa célèbre le 69ème anniversaire, demeurent gravés dans les annales de la Révolution libératrice et suscitent encore aujourd'hui l'intérêt des historiens.

Et pour cause, cette bataille a, non seulement, profondément secoué l'armée française, mais a permis de démasquer la politique perverse de la colonisation française.

Des enseignants d'histoire de l'Université Larbi-Tébessi de Tébessa ont expliqué que "la grande bataille d'El-Djorf a été un tournant décisif dans l'histoire de la Révolution libératrice, en dépit des effectifs réduits de moudjahidine et leurs faibles munitions".

"La tactique élaborée par les moudjahidine et leur cohésion ont fait essuyer à l'armée de colonisation française une défaite humiliante et permis d'internationaliser la cause algérienne", ont-ils souligné.

Pour l'enseignant Abdelouahab Chellali, "le transfert tactique du centre de commandement de la première zone militaire de Khenchela à Oued Hellal (Tébessa), suite à l'arrestation du chef militaire, héros de la Révolution Mustapha

Benboulaïd a permis le rapprochement des chefs militaires des moudjahidine en base, la diversification des tactiques militaires et l'atténuation de la pression exercée sur les moudjahidine dans le Nord-constantinois après l'offensive du 20 août 1955".

De son côté, l'enseignant Farid Nasrallah a indiqué que "les chefs de la Révolution dans la première zone militaire, à leur tête Bachir Chihani, Abbas Laghrour, Adjel Adjoul, El Ouardi Guettaf et Farhi Saï, ont planifié cette bataille dix mois après le déclenchement de la Révolution afin que la question algérienne prenne une dimension internationale".

Pour sa part, l'historien Djoudi Bekhouche est revenu sur la réunion de Ras Tarfa, ayant regroupé la majorité des chefs de la première zone militaire et les notables de la région sous le commandement de Bachir Chihani, qui avait prononcé, à l'occasion, un discours éloquent sur la libération du pays, qui exigeait des sacrifices et une mobilisation populaire sous l'étendard de l'Armée de libération nationale (ALN) et du Front de libération nationale (FLN).

L'enseignante universitaire Maha Aissaoui a affirmé, pour sa part, que "cette bataille a été minutieusement planifiée et prépa-

rée", s'appuyant sur "la participation de la majorité des chefs de la première zone militaire et sur la grande mobilisation ayant permis de briser l'arrogance militaire du colonisateur français".

Selon des études historiques, 400 moudjahidine se sont opposés, huit jours durant, à plus de 40.000 soldats français. L'armée d'occupation a essuyé lors de la bataille d'importantes pertes humaines et logistiques, avec 700 soldats français tués, plusieurs avions de combat et un nombre important de véhicules militaires et chars détruits, tandis que 170 moudjahidine sont tombés en martyr.

Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Mohamed Cherif Douaïfia, a estimé, quant à lui, que la grande bataille d'El-Djorf a été un échec douloureux pour l'armée d'occupation et une victoire historique pour les révolutionnaires de l'Armée de libération nationale.

Cette bataille a été un tournant décisif pour la Révolution algérienne, car elle a permis l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de la 10ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 30 septembre 1955, lui valant un soutien international".

## Tébessa commémore le 69ème anniversaire de la grande bataille du Djebel El Djorf

La famille révolutionnaire dans la wilaya de Tébessa a commémoré samedi le 69ème anniversaire de la grande bataille du Djebel El Djorf (22-29 septembre 1955) par une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs sur le site de cette bataille dans la commune de Stah Guentis, en présence du wali, Saïd Khalil, des autorités locales et d'un grand nombre de moudjahidine et des habitants de la région.

Dans son allocution en cette occasion marquée aussi par une cérémonie de recueillement à la mémoire des chouhada, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Mohamed Cherif Dhouiouaïfia, a souligné que "cette bataille qui constitue une épopée nationale et un épisode important de l'histoire de la glorieuse Révolution a été engagée par les plus grands chefs de

l'Armée de libération nationale (ALN), dans la première zone militaire donnant aux forces coloniales françaises une leçon inoubliable en dépit de leur effectifs réduits et de leurs sous-armement".

Il a également ajouté que "la grande victoire a été de soutenir la question algérienne sur le plan mondial par son internationalisation et admission à l'ordre du jour de la conférence de Bandung (Indonésie 1955) en plus du renforcement du moral des moudjahidine révolutionnaires dans les maquis". Dans le même contexte, le wali de Tébessa a inauguré dans la commune d'El Mezeraa le cimetière des martyrs de "Fayd El Mehri" après sa réhabilitation et a présidé la baptisation du nom du "Djebel Argo" du lycée de la même collectivité locale.

APS

## MASCARA

## La contribution de l'Union générale des commerçants et artisans algériens au soutien de la guerre de libération soulignée (chercheur)

La contribution de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) au soutien à la glorieuse guerre de libération et la mobilisation populaire pour la résistance à l'occupation française a été soulignée, samedi à Mascara, lors d'une conférence tenue à l'occasion du 66ème anniversaire de la tenue du premier congrès de la fondation de l'UGCAA, le 13 septembre 1956.

Le chercheur dans l'histoire de la glorieuse guerre de libération et chef du bureau de wilaya de l'Association du 8 mai 1945, Touaguine Ahmed, a souligné que "l'Union générale des commerçants et artisans algériens a contribué, depuis sa création le 13 septembre 1956, à la mobilisation populaire pour résister aux forces d'occupation françaises, à travers sa participation aux manifestations contre le colonialisme français organisées durant la guerre de libération par le Front de libération nationale (FLN)".

A ce propos, il a indiqué que "l'Union a réussi à mobiliser les commerçants et artisans algériens pour soutenir la glorieuse guerre de libération, en réponse à l'appel du Front de libération nationale, qui a appelé à une grève du 28 janvier au 4 février 1957, visant à porter la question algérienne devant l'Assemblée générale de l'ONU", notant que "l'UGCAA a contribué avec ses capacités disponibles au financement de la glorieuse guerre de libération".

De son côté, le chef du bureau de wilaya de l'UGCAA, Mustapha Bousbia, a souligné que "la commémoration de l'anniversaire de la fondation de l'Union est une reconnaissance des sacrifices des Martyrs et des Moudjahidine qui ont participé à la glorieuse révolution du 1er novembre, en plus de présenter à la génération actuelle ce que cette organisation a apporté au service et au soutien de la guerre de libération, depuis sa création le 13 septembre 1956 jusqu'à l'indépendance".

Cette conférence a été organisée par le bureau de wilaya de l'UGCAA, en collaboration avec la direction des Moudjahidine et Ayant-droits, en présence du président de l'APW, du délégué local du médiateur de la République, des représentants de la société civile et des commerçants de la wilaya.

Cette rencontre a permis d'honorer le commerçant Moudjahid Kada Ameur, l'un des adhérents de l'UGCAA de 1956 à 1962.

## La création de l'UGCA en 1956 "une confirmation de la mobilisation du peuple autour de la glorieuse Révolution et ses chefs" (responsable)

Le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans (UGCA), Issam Bedrissi, a affirmé samedi à Sétif que la création de cette Union le 13 septembre 1956 en application des décisions du congrès de la Soummam (20 août 1956) avait "confirmé la mobilisation du peuple avec toutes ses catégories autour de la glorieuse Révolution de libération et ses chefs".

Dans son allocution à la maison de la culture Houari Boumediene à l'occasion du 68ème anniversaire de la création de l'UGCA, le même intervenant a souligné que "cet épisode historique s'inscrit dans le cadre du long combat et de la série de sacrifices consentis par toutes les composantes du peuple algérien", relevant que "la catégorie des commerçants a été aux premières lignes de l'affrontement contre l'occupation et a fourni à la Révolution argent, provisions et effectifs".

De son côté, Kamel Khelil du département de l'histoire à l'université Mohamed Lamine Debaghine Sétif-2, a abordé la participation des commerçants et artisans à la Révolution algérienne, relevant que "l'organisation et l'encadrement des diverses classes de la société algérienne ont permis d'élargir la base militante et jeté les fondements de la lutte syndicale". Tenue en présence du wali, Mustapha Limani, du président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI-El Hidab), Ali Mansouri, de moudjahidine, de commerçants, d'artisans, d'opérateurs économiques et de représentants de la société civile, la rencontre a donné lieu également à la présentation de témoignages vivants sur le rôle des commerçants et artisans algériens durant la Révolution et la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957) dont celui du moudjahid officier de l'ALN Liamine Djamaoui. Des moudjahidine et ayants-droit ont été également honorés à cette occasion.

RUSSIE

Des cosmonautes russes battent le record du plus long séjour à bord de l'ISS

Les cosmonautes russes Oleg Kononenko et Nikolai Tchoub ont établi un nouveau record de la plus longue mission à bord de la Station spatiale internationale (ISS), a fait savoir la compagnie russe de l'aérospatiale Roscosmos dans un communiqué publié vendredi.

MM. Kononenko et Tchoub ont battu le précédent record du plus long séjour continu dans l'espace dans la cadre du programme ISS, record qui était détenu par les cosmonautes Sergueï Prokopiev et Dimitri Petelin, et par l'astronaute de la NASA Francisco Rubio. Ces trois hommes avaient établi le précédent record en septembre 2023, en passant 370 jours, 21 heures, 22 minutes et 16 secondes à bord de l'ISS. MM. Kononenko et Tchoub, qui ont décollé pour l'ISS le 15 septembre



2023, doivent revenir sur terre à bord de l'astronef Soyouz MS-25 le 23 septembre 2024, après un séjour record de 364 jours dans l'espace.

ESPACE

SpaceX met sur orbite 20 nouveaux satellites Starlink

La compagnie aérospatiale privée des Etats-Unis SpaceX a mis en orbite vendredi 20 nouveaux satellites Starlink.

Selon SpaceX, le lancement de ces nouveaux satellites a été effectuée par une fusée Falcon 9 tirée de la base aérospatiale de Vandenberg en Californie à 06h50 heure du Pacifique. Peu après le lancement, le premier étage de la Falcon 9 a amerré sur le navire drone "Of Course I Still Love You", stationné sur l'océan Pacifique. SpaceX a confirmé le déploiement de ces 20 satellites, dont 13 dotés de la capacité Direct to Cell. Ce lancement a constitué le 13e décollage et amerrissage pour le premier étage de fusée, selon SpaceX.

ETATS-UNIS

Une erreur administrative sème le trouble dans le système électoral en Arizona

Les autorités d'Arizona ont reconnu l'existence d'une erreur administrative qui sème le trouble dans le système électoral de cet Etat clé, scruté de près avant l'élection présidentielle américaine tenue de novembre. "Environ 97.000" électeurs sont enregistrés sur les listes électorales sans avoir fourni de document prouvant leur nationalité américaine, comme l'exige la loi locale de cet Etat, a résumé sur X Stephen Richer, responsable électoral du comté de Maricopa, où l'erreur a été repérée. Cette erreur n'affectera pas leur capacité à

voter pour le scrutin présidentiel et les parlementaires du Congrès en novembre, car les Etats-Unis ne réclament pas de preuve de nationalité pour voter aux élections fédérales. En revanche, elle pourrait les empêcher de participer aux élections locales et au référendum sur l'avortement prévu en Arizona. Elle risque surtout d'alimenter les accusations de Donald Trump et ses alliés républicains, qui affirment que des étrangers votent frauduleusement aux Etats-Unis, dans un Etat critique: le milliardaire a perdu l'Arizona en 2020 de seulement

10.000 voix face à Joe Biden, ce qui a nourri toutes sortes de théories complottistes. Les 97.000 électeurs concernés sont "selon toute vraisemblance, (...) presque tous des citoyens américains", a complété M. Richer. Selon cet élu républicain, en délicatesse avec son propre parti car il refuse d'accréditer les mensonges sur l'élection prétendument volée de 2020, l'erreur concerne surtout des personnes de 45 à 60 ans. La majorité d'entre elles sont enregistrées comme électeurs républicains, ce qui reflète la répartition électorale générale de l'Arizona, qui compte 4 millions d'électeurs.

La loi fédérale exige d'un électeur qu'il atteste sur l'honneur de sa nationalité américaine. En cas de parjure, un étranger qui voterait aux élections risque la prison, la perte de son titre de séjour et l'expulsion. Mais M. Richer a annoncé saisir la justice pour savoir comment traiter les électeurs affectés par cette erreur lors des élections locales, qui auront également lieu le 5 novembre. Car l'Arizona est le seul Etat américain à exiger une preuve de nationalité pour voter.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABIT L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 63/2024  
NIF : 41102400009010  
Relanceur 2<sup>ème</sup> Fois

Projet : REALISATION D'UN CENTRE PSYCHOPÉDAGOGIQUE POUR LES HANDICAPÉS MENTAUX A BOUGARA  
Lot 03 : BLOCS ENSEIGNEMENT

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements publics De la wilaya de Blida cité des frères ZEDRI Ben Boulaid, Blida, avec présentation d'une copie conforme du certificat de qualification et classification dans le domaine en cours de validité. Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale ou Secondaire la catégorie Trois (03) Ou plus, Avoir réalisé au moins un (01) projet de mêmes natures justifiées par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics, la Moyenne des chiffres d'affaire de trois (03) dernières années des candidats doivent être égale ou supérieur à 20 millions de dinars.

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplis cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) catégorie trois (03) Ou Plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doit être visées par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS en cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.

L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
- Une mémoire technique.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.
- La décomposition du prix global

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..... Projet : .....

La durée de préparation des offres est fixée à 15<sup>ème</sup> jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un week-end le dépôt se fera le jour ouvrable après, l'ouverture se fera le jour même à 14h00 qui suit en séance publique.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE  
WILAYA D'ADRAR  
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
Adresse : en face de l'ex siège du "DNC" Adrar

A MONSIEUR: DAHADJABDERRAHMANE  
- GERANT DE BET BTAS-  
adresse : POS AGRINGE COTE EST ADRAR

MISE EN DEMEURE N°01

OPERATION N°: FCGCL

INTITULEE DE L'OPERATION: étude , suivi et aménagement des trois micro zones d'activités au niveau des communes Aoulef , zaouit kounta et reggane

Projet : étude , suivi et aménagement des trois micro zones d'activités

LOT N° 02 : micro zones d'activités au niveau des communes de zaouit kounta

- Vu la convention marché visé par le CF sous n° 328 du 17/12/2023.

- Vu l'ordre de démarrage des travaux n° 142 du 17/12/2023.

- Vu la correspondance n° 1855 du 19/08/2024, du directeur de l'urbanisme et l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar.

Le BET DAHADJ ABDERRAHMANE sis à pos agringed cote est adrar, titulaire du convention relatif à l'étude , suivi et aménagement des trois micro zones d'activités ,

LOT N° 02 : micro zones d'activités au niveau des communes de zaouit kounta

Est mis en demeure pour:

- Levé des réserves relative au permis de lotir suivant la correspondance n° 1855 du 19/08/2024 et l'achèvement de l'étude

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en de meure est fixe à sept (07) jours, et commence à courir à compter de la publication de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

Dans le cas où l'entreprise ne répond pas positivement à cette mise en demeure, le service contractant se réserve le droit d'appliquer les sanctions et mesures coercitives prévue par la réglementation en vigueur, et notamment les dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.



# Programme de la soirée

**TF1 20:10**



**La chute du président**

Mike Banning est accusé d'être le cerveau d'une tentative d'assassinat envers le président américain Allan Trumbull. Il parvient à s'échapper et devient un fugitif. Tout en évitant d'être rattrapé par le FBI, il doit trouver l'identité de celui qui menace la vie du président.

**France 2 20:10**



**Permis de construire**

Alors que l'activité est calme dans le cabinet de dentiste qu'il partage avec son ami et confrère Victor, Romain Leblanc reçoit un appel de maître Bompard, le notaire chargé de la succession du père de Romain, récemment décédé. Le dentiste, qui n'avait pas vu son père depuis des décennies, apprend que celui-ci, amoureux de la Corse à la fin de sa vie, a acheté un terrain constructible sur l'île. Sa dernière volonté : que Romain bâtisse là-bas la maison qu'il aurait voulu habiter. Après avoir été mis en contact avec Muller, un architecte de renom, Romain et sa femme Cécile quittent Paris pour la Corse

**France 3 20:10**



**Brokenwood Saison 9**

Une réception extravagante célèbre les 90 ans de Dolly dans sa demeure ancestrale. Le jour suivant, la situation prend une tournure macabre avec la découverte du cadavre d'une jeune inconnue dans le véhicule d'une convive. Simultanément, on apprend le décès nocturne du frère gravement malade de l'hôtesse. L'équipe d'investigation, menée par Mike, se lance dans une enquête complexe. Ils scrutent les dynamiques familiales tendues et déterrent des secrets longuement dissimulés, s'efforçant de distinguer la vérité des apparences trompeuses dans cette affaire aux multiples facettes.

**CANAL+ 20:07**



**Rugby : Top 14**

L'an passé, le parcours des Parisiens en championnat s'est arrêté en demi-finales face à Bordeaux-Bègles. Julien Delbouis et ses partenaires comptent bien se mêler une nouvelle fois à la course pour le titre cette année. Pour combler le départ de Joris Segonds, les Stadistes ont enregistré l'arrivée de Louis Carbonel au poste de demi d'ouverture. Les hommes de Laurent Labit affrontent ce soir un solide pack toulonnais qui devrait aussi jouer les premiers rôles cette année. Outre Charles Ollivon, les Varois s'appuient sur des joueurs d'expérience à l'instar de Melvyn Jaminet, Paolo Garbisi ou encore, Baptiste Serin.

**M 20:10**



**Zone interdite**

Un jeune Français sur deux souffre d'anxiété ou de symptômes dépressifs. Pendant plus d'un an, nous avons enquêté sur leur mal-être, recueillant des témoignages rares. Dans un quotidien hyperconnecté, les écrans et réseaux sociaux dominent leur vie, avec un impact alarmant sur leur santé mentale. Les spécialistes alertent : plus de quatre heures de réseaux par jour multiplient par trois le risque d'anxiété, surtout chez les filles. Ce documentaire donne la parole aux jeunes, parents et soignants, et explore les solutions face à cette crise.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2481

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7	1	8			2	8	9	6			3
9		4		5		2		5		9	
	2	3	6	9			1	4	7	2	
		9	3		7		8	2			1
3	8			9	6		8	2		9	3
1		6	5			7		4	9		
4	3	9	1			2	8	7	3		
1		5		4		1		8		4	
6			1	8	3	2	4		3	8	6
					2		8				
					9		8				
					7		5				
4	3	9			7	4	3	9	4		2
6		3		8			2		5		9
	1	4	3	2			7	1	3	8	
		3	4		1			2	5		1
1	7			2	4		1	4		8	2
6		1	5			8		6	1		
5	9	1	7			4	5	2	7		
3		9		5		6		7		1	
2			8	1	3	2			4	5	6

«L'ami vrai est celui qui sait regarder sans envie notre bonheur.»

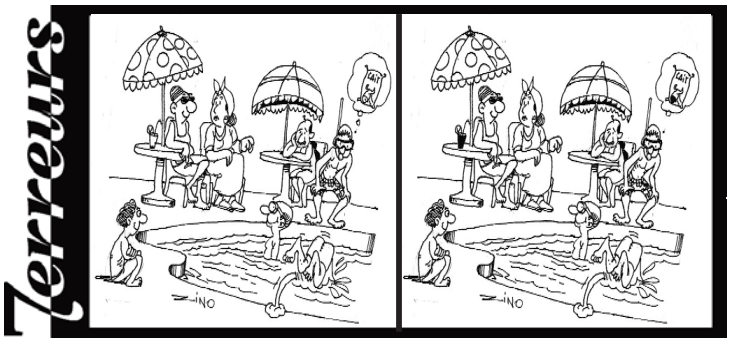
Gustave Thibon



### Mots croisés n°2481

- Horizontalement :**
- Splendeur luxueuse
  - Soutien - Vieux billet de sortie
  - Logeurs familiaux - Perdit son épiderme
  - Epoques - Astrologue - Mot de liaison
  - Pot de terre réfractaire - Plantation de conifères
  - Très variés
  - Prendront des risques - Vitesse de navire
  - Fer pour la terre - Bien parti
  - Le meilleur dans son genre - Démêla l'intrigue - Renfort de oui
  - Vin andalou - Blancheurs hivernales
- Verticalement :**
- Partie du corps d'un insecte
  - Apothéoses - Point de la rose
  - Gâteaux plats
  - Fais du tort - Ronge
  - Terre en mer - Litige juridique
  - Particule fondamentale
  - Mesure répressive
  - Démonstratif - Prise d'eau - Distinguée
  - Enverrai au loin
  - Ecluse - Créature
  - Très compétent dans sa matière - Fin de verbe - Bouclier de tailleur
  - Nationaliseras

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												





## BASKETBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS FÉMININS

### Le GS Cosider défilera Al Alaa d'Arabie saoudite en demi-finale

Le club de basket-ball algérien du GS Cosider défilera la formation saoudienne d'Al Alaa en demi-finale du Championnat arabe des clubs féminins, prévue dimanche (14h30) à Al Fahisse en Jordanie.

La deuxième demi-finale opposera le club organisateur d'Al Fahisse à Al Fatat SC du Koweït.

Les joueuses du GS Cosider ont bouclé la phase préliminaire avec un bilan de deux victoires devant Al Wihda de Syrie (85-75) et Gaz du Nord d'Irak (76-62), contre trois défaites concédées face à Al-Fatat SC du Koweït (67-71), Al Alaa d'Arabie saoudite (58-60) et Al Fahisse (52-79).

La finale et le match de classement pour (3e-4e places) sont programmés mardi.

Le GS Cosider a réalisé le doublé Coupe-Championnat d'Algérie lors de la saison 2023-2024.

#### Programme des demi-finales (heures algériennes):

##### Dimanche:

GS Cosider (Algérie) - Al Alaa (Arabie saoudite) 14h30

Al Fahisse (Jordanie) - Al Fatat SC (Koweït) 17h00

Lundi: repos

Mardi: finale et match de classement (3e-4e places).

#### Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des matchs de la cinquième journée du Championnat arabe des clubs féminins de basket-ball, disputés vendredi à Al-Fahisse (Jordanie):

##### 5e journée:

Al-Wihda (Syrie) - Gaz du Nord (Irak) 75-86  
Al-Fatat SC (Koweït) - Al Alaa (Ar.Saoudite) 65-81  
GS Cosider (Algérie) - Al-Fahisse (Jordanie) 52-79

##### Classement: Pts J

1. Al Alaa (Ar.Saoudite) 9 5 qualifiée en demi-finales  
2. Al-Fahisse (Jordanie) 9 5 qualifiée en demi-finales  
3. Al-Fatat SC (Koweït) 8 5 qualifiée en demi-finales  
4. GS Cosider (Algérie) 7 5 qualifiée en demi-finales

5. Gaz du Nord (Irak) 7 5  
6. Al Wihda (Syrie) 5 5

##### Déjà jouées / 1ere journée:

GS Cosider (Algérie) - Al-Alaa (Ar.Saoudite) 58-60  
Al-Fatat SC (Koweït) - Al-Wihda (Syrie) 74-53  
Al-Fahisse (Jordanie) - Gaz du Nord (Irak) 75-50

##### 2e journée:

Al-Fatat SC (Koweït) - GS Cosider (Algérie) 71-67  
Al-Alaa (Ar.Saoudite) - Gaz du Nord (Irak) 61-69  
Al-Fahisse (Jordanie) - Al-Wihda (Syrie) 87-69

##### 3e journée:

GS Cosider (Algérie) - Gaz du Nord (Irak) 76-62  
Al Wihda (Syrie) - Al Alaa (Arabie saoudite) 69-75  
Al Fahisse (Jordanie) - Al-Fatat (Koweït) 85-76

##### 4e journée:

Al-Fatat SC (Koweït) - Gaz du Nord (Irak) 84-70  
Al Wihda (Syrie) - GS Cosider (Algérie) 75-85  
Al-Fahisse (Jordanie) - Al Alaa (Arabie saoudite) 58-67

NB: A l'issue de la 1re phase, les quatre premiers clubs à l'issue de la première phase se qualifieront aux demi-finales, prévues le dimanche 22 septembre.

## MOSTAGANEM

### Le Festival national du sport traditionnel "El-Matrag" du 27 au 29 septembre

La ville de Mostaganem abritera, du 27 au 29 septembre, le Festival national du sport traditionnel "El-Matrag", a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) organisatrice de l'événement.

En prévision de ce rendez-

vous, une réunion préparatoire s'est tenue, en fin de semaine au siège de DJS, consacrée aux dernières dispositions prises pour assurer la réussite de ce Festival qui vise à préserver un patrimoine culturel immatériel et à développer le sport du "Matrag" et le promouvoir dans les diffé-

rentes régions du pays, a-t-on expliqué de même source.

La réunion a été présidée par le premier responsable de la DJS, Touati Blidi, en présence du vice-président de la Fédération algérienne des sports et des jeux traditionnels, Habib Arrache, du président de la Ligue

de wilaya de la même discipline, Cherif Sahraoui, ainsi que du chef de service des sports à la DJS, Mohamed Nour Boukhedmi.

"El-Matrag" est un sport réputé pour être un jeu populaire dans lequel des bâtons de bois sont utilisés. Il était par le passé

très répandu en Algérie et ses adeptes cherchent, aujourd'hui, à redorer son blason auprès des jeunes, notamment en organisant des exhibitions qui attirent souvent de nombreux spectateurs avides de découvrir la discipline.

APS

## SPORT UNIVERSITAIRE

### Ouverture à Alger de la saison 2024-2025

Le ministre l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné, samedi à l'Université d'Alger 3 à Dely Ibrahim (Alger), en compagnie du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, le coup d'envoi officiel de la saison du sport universitaire 2024-2025, à l'occasion de la Journée internationale du sport universitaire.

S'exprimant à cette occasion, M. Baddari a indiqué que l'ouverture de la saison du sport universitaire 2024-2025 entrerait dans le cadre du programme élaboré par son secteur, en avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, en vue de "créer un environnement sportif favorisant l'émergence d'athlètes aux niveaux national et international et permettant de développer leurs capacités au service du rayonnement du sport universitaire algérien". Dans son allocution d'ouverture de cette saison du sport universitaire, qui coïncide avec le début du premier championnat national des sports universitaires 2024-2025, M. Hammad a, quant à lui, assuré que son département était "toujours disposé à travailler en synergie avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la



Recherche scientifique en vue de dynamiser le sport universitaire". Et d'ajouter que son ministère œuvrait à la mise en place d'un plan national

permettant de créer un environnement encourageant l'esprit d'équipe, l'équité et la persévérance et favorisant l'émergence d'une élite

du sport universitaire à même de représenter l'Algérie dans les joutes sportives continentales, régionales et internationales.

## HANDBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U19 (GR. A - 2E JOURNÉE)

### Défaite de l'Algérie face à la Guinée (25-35)

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 19 ans (U19) s'est inclinée face son homologue guinéenne sur le score de 25 à 35, en match comptant pour la deuxième journée du groupe A du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputé vendredi à Mahdia en Tunisie.

C'est la première défaite des Algériens dans le tournoi, après la victoire obtenue devant le Burundi sur le score de 45 à 30. Dans l'autre rencontre de la poule A, l'Egypte a dominé le Burundi (66-15). Les handballeurs algériens boucleront

la phase de poules face à l'Egypte samedi (18h00).

Dans la poule B, les rencontres de la deuxième journée oppose la Libye au Maroc et la Tunisie au Kenya. Selon la formule de compétition, la phase de poules se jouera en aller simple, puis toutes les équipes se qualifieront en quarts de finale.

Afin d'aborder ce rendez-vous dans les meilleures conditions, la sélection nationale a peaufiné sa préparation au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales de Soudania (Alger).

#### Résultats de la deuxième journée / Vendredi:

**Groupe A:**  
Egypte - Burundi 66-15  
Algérie - Guinée 25-35

**Classement:**

	Pts	J
1. Egypte	4	2
2. Algérie	2	2
--. Guinée	2	2
4. Burundi	0	2

#### Déjà jouées / 1ere journée:

Egypte - Guinée 46-22  
Algérie - Burundi 45-30.

## CANOË - KAYAK - CHAMPIONNAT NATIONAL 2024

### L'ASKM Oran conserve sa couronne

Le club nautique ASKM Oran a conservé son titre de champion d'Algérie de Canoë / Kayak (toutes catégories) en remportant l'édition 2024, clôturée samedi après-midi au barrage de Oued Chorfâ, dans la wilaya d'Aïn Defla.

Une belle confirmation pour ce prestigieux club du Nord-Ouest, qui domine la compétition depuis plusieurs années

déjà, puisque c'est son quatrième titre consécutif de champion d'Algérie (toutes catégories).

Plus de 100 céistes (messieurs et dames), représentant treize clubs, ont pris part à cette compétition disputée les 20 et 21 septembre au barrage de Oued Chorfâ.

Les clubs engagés sont : Sport Nautique (Alger), Club Nautique (Alger), JAACK (Alger), ANA

(Alger), ASKM (Oran), Club Sportif Universitaire d'Oran, Relais des Sports (Oran), IRCA (Annaba), Hippone (Annaba), RC Benoit (Annaba), Sport Nautique (Aïn Defla), ES Zeghaïa (Mila) et la sélection nationale militaire (Alger).

La discipline est actuellement en plein essor en Algérie. Les deux médailles d'or décrochées par Carole Bouzidi aux

Championnats du monde de la catégorie "Masters", disputés dernièrement en Pologne, illustrent parfaitement cette progression.

Même en para-canoë, l'essor a été significatif, avec notamment la médaille d'or décrochée par Brahim Guendouz aux Jeux paralympiques de Paris-2024, clôturés dernièrement dans la capitale française.

## LIGUE DES CHAMPIONS (2<sup>E</sup> TOUR PRÉLIMINAIRE) CRB - AS DOUANE 1-0 (TAB 4/3) La baraka de Zeghba

Après une qualification arrachée difficilement pour la phase des poules de la Champions League, la JSK retrouve le chemin des victoires en championnat.

### Fiche technique

**Stade :** Miloud-Hadefi d'Oran. Temps : bon, Pelouse en bon état, Affluence : moyenne : Arbitres : Tewodros Mitiku, Tigle Gizaw et Fasika Biru

**But :** Meziane 35' CRB

**Averts :** Keddad 47' et 79', Doumbia 50' CRB.

Muhamed Traoré 82' ASD

**Exp :** Keddad 79' CRB

**CRB :** Zeghba, Azzi, Khacef, Keddad, Haddad, Daïbèche (Souyad 84'), Doumbia (Mbé 70'), Benguit, Boussof (Chaïbi 63'), Meziane (Zerrouki 84'), Mayo (Mahious 70')

**Ent :** Martins

**AS Douane :** Mohamed Traoré, Yaya Sanou, Muhamad Traoré, Ouattara, Nikiema (Niliema D 85'), Ouedrago (Maxwell 61'), Compaore, Sosso, Sagne, Banao, Pitroipa.

**Ent :** Kamou Malo.

### Par F Yanis

Après une qualification arrachée difficilement pour la phase des poules de la Champions League, après une défaite au match aller les protégés de Martins ont su réagir vendredi soir au match retour au miloud hadfi par un score son appel par un but à zéro marque à la 35<sup>ème</sup> minute de jeu par Meziane mais le score reste inchangé jusqu'à au tire au but le chabab c'est qualifié par 4/3 grâce à la baraka du gardien Zeghba. D'ailleurs, ce n'est que lors de la séance de tirs au but qu'a surgi le héros de la soirée et il s'appelle Mustapha Zeghba.

L'ex international a décidé de sortir le grand jeu, lui qui était fébrile au cours du match. Grâce à deux superbes arrêts, il a qualifié son équipe à la phase des poules de la Ligue des champions et il faut lui tirer chapeau car c'est dans ces moments qu'il est précieux pour son équipe. Le CR Belouizdad CRB vient de réa-

liser une très belle opération et une statistique impressionnante puisqu'en 5 participations à la phase des poules de la Ligue des champions et cela est un exploit jamais réalisé auparavant. Les protégés de Martins ont arraché cette qualification grâce à un but de Meziane à la 35', libérant, ainsi, les siens. Ce succès va certainement faire du bien pour les camarades de islam Slimani qui vont attaquer le championnat dans des bonnes conditions et jouer sur trois front cette année. Une situation qui lui permet d'espérer un retour à la première place au moindre faux pas de ces deux équipes. La course est désormais relancée. Ces deux dernières rencontres ont montré de l'amélioration notable dans le compartiment défensif de la formation du chabab. Un compartiment qui donnait de véritables soucis aux supporters et membres du staff technique. Toutefois, il est à signaler que même avec cette courbe de moral ascendante, il faudra, pour Martins, une vigilance accrue car le prochain match face au Aigle noir de Sétif Alger et un déplacement déplacement sera hautement périlleux aller affronter le USM Khenchela sur le terrain de ce dernier n'est pas une sinécure. Bien au contraire, les Khencheler feront tout pour arracher les trois points de la victoire pour leurs premiers matchs de la saison à domicile face aux Belouizdadie le CRB-se jetteront à fond pour arracher le butin qui leur permettra de se placer parmi le premier carré. L'USMK ne lâchera pas les trois points sur son terrain. Le CRB-devront jouer avec les tripes s'ils veulent garder la courbe ascendante. Les choses ne seront pas faciles à Khenchela, où ils gardent un souvenir malencontreux de la dernière journée de la saison passée.

F. Y.

### Résultats partiels

Résultats partiels des matchs du 2e tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé vendredi, samedi, et dimanche (en heures algériennes) :

#### Vendredi, 20 septembre : (aller)

(+) CR Belouizdad (ALG) - AS Douanes (BFA) 1-0 (aux t.a.b : 4-3) 0-1

#### Samedi, 21 septembre :

TP Mazembe (RDC) - Red Arrows (ZAM) 14h00 2-0  
Petro Atlético (ANG) - Maniema (RDC) 16h00 1-2  
Al-Ahly SC (EGY) - Gor Mahia (KEN) 17h00 3-0  
Mamelodi Sundowns (AFS) - Mbabane Swallows (ESW) 17h00 4-0

Orlando Pirates (AFS) - Jwaneng Galaxy (BOT) 17h00 2-0  
Young Africans (TAN) - Ethiopia Nigd Bank (ETH) 18h30 1-0  
ES Tunis (TUN) - Dekedaha FC (SOM) 19h00 4-1  
Pyramids FC (EGY) - APR FC (RWA) 19h00 1-1  
MC Alger (ALG) - US Monastir (TUN) 20h00 0-1  
Raja Casablanca (MAR) - Samartex (GHA) 20h00 2-2

#### Dimanche, 22 septembre :

Sagrada Esperança (ANG) - Enugu Rangers (NGR) 15h30 0-1  
ASKO Kara (TOG) - Djoliba AC (MLD) 17h00 0-1  
Milo FC (GUI) - Stade d'Abidjan (CIV) 17h00 0-2  
FAR Rabat (MAR) - Al-Merreich (SDN) 19h00 2-2  
Al Hilal Omdurman (SDN) - San Pedro (CIV) 20h00 2-2. (APS)

**NB :** les clubs précédés par le signe (+) sont qualifiés pour la phase de poules.



### MONDIAL FÉMININ (U20)

## L'Algérienne Ferial Asma Ouahab désignée pour le match de classement Etats-Unis-Pays-Bas samedi

L'arbitre assistante algérienne, Ferial Asma Ouahab a été retenue par la commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA) pour la confrontation Etats-Unis - Pays-Bas, samedi (22h00, heure algérienne) à Bogota, comptant pour le match de la troisième place de la Coupe du Monde féminine des moins de 20 ans (U20), qui se déroule actuellement en Colombie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) vendredi. " Ferial Asma Ouahab qui a fait forte

impression durant ce Mondial, a déjà officié trois rencontres (Fidji-Canada, Autriche-Japon et Allemagne-Argentine)", rappelle l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. La finale de ce tournoi opposera la Corée du Nord au Japon, dimanche à l'Estadio El Campin à Bogota (22h00, heure algérienne). Ferial Asma Ouahab (32 ans) est arbitre internationale depuis 2018.

APS

### LIGUE 1 MOBILIS 2024-2025

## Walid Sadi : "l'application de la VAR se fera de manière graduelle"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi a exprimé sa satisfaction quant à l'introduction de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dans le championnat de Ligue 1 dès l'entame de cette nouvelle saison 2024/2025.

"Le championnat d'Algérie de Ligue 1 vient de se doter de la technologie de la VAR pour la première fois. C'est un défi que nous avons relevé. L'application de cette technologie se fera de manière graduelle jusqu'à son application dans toutes les rencontres du championnat", a déclaré Sadi au site officiel de la confédération africaine de football (CAF).

La technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage a été officiellement introduite dans le championnat de Ligue 1 Mobilis ce week-end, à l'occasion



des matchs ES Sétif - MC El Bayadh (1-0) et Olympique Akbou - NC Magra (1-0), comptant pour la première journée de la nouvelle saison 2024-2025.

M. Sadi a également souligné "l'aide précieuse" de la CAF dans la mise en œuvre de ce projet, notamment à travers la formation de 35 arbitres algériens à cette technologie.

"La Fédération algérienne de football s'efforce de se hisser au

niveau des standards internationaux et de mettre en application les recommandations de la FIFA. Nous remercions également la CAF pour son soutien, notamment dans la formation de nos arbitres à l'utilisation de la VAR", a-t-il ajouté.

En février dernier, le président de la FAF avait annoncé le lancement de la VAR en championnat de Ligue 1 professionnelle dès la saison 2024-2025.

Quelques semaines plus tard, la FAF avait lancé un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR, tout équipés.

Pour rappel, la VAR a été utilisée à partir des quarts de finale de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, en demi-finales, et en finale, disputée le 5 juillet et remportée par le CR Belouizdad face au MC Alger (1-0).

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (1<sup>RE</sup> JOURNÉE)

### Victoire historique de l'Olympique Akbou face au NC Magra (1-0)

L'Olympique Akbou, nouveau promu en Ligue 1 Mobilis de football, a démarré du bon pied sa première saison parmi l'élite, en battant le NC Magra 1-0 (mi-temps 1-0), en match disputé vendredi après-midi au stade de l'Unité Maghrébine (Béjaïa), pour le compte la première journée de la nouvelle saison sportive 2024-2025.

Décidés à réussir cette première historique, les locaux sont bien rentrés dans ce match et ont trouvé le chemin des filets dès la 5e minute de jeu, grâce à leur nouvelle recrue Abdelhak Haskar.

Cependant, ce but a eu pour effet de pousser l'adversaire à se ressaisir et à serrer les rangs derrière, faisant que l'OA ait éprouvé plus de difficultés à conclure ses occasions suivantes.

Le score est d'ailleurs resté d'un but à zéro jusqu'au coup de sifflet final. L'équipe locale n'a même pas réussi à transformer le pénalty dont elle avait bénéficié à la 57e, puisque Mebarakou a vu son tir échouer sur la barre transversale.

Malgré tout, cette courte victoire conserve son pesant d'or, car elle permet au nouveau promu de se hisser provisoirement en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis, ex aequo avec l'Entente de Sétif, avec trois points pour chaque club.

En effet, jeudi, en ouverture de cette première journée, l'ESS s'était également imposée et sur le même score d'un but à zéro face au MC El Bayadh. Le match s'était joué en soirée, sous une pluie battante au stade 8-Mai 1945, et l'Aigle noir avait réussi à ouvrir le score dès la 10e minute de jeu, grâce à un penalty du capitaine Akram Djahnit, de retour dans son club formateur après deux saisons à l'USM Alger.

L'arbitre du match Anes Azrine a dû recourir à la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) pour accorder ce penalty et c'était une première historique dans le championnat national.

L'Entente avait bénéficié d'un deuxième penalty au début de la deuxième période, mais cette fois, la nouvelle recrue Abdouel Ali Hadji (ex-ES Ben Aknoun) a buté sur le gardien du MCEB, Abdelkader Salhi (50e).

Les péripéties de cette journée inaugurale se poursuivront samedi, avec le déroulement du match Paradou AC - ASO Chlef, prévu à 16h00, au stade du 20-août 1955 d'El Anassers.

Les autres rencontres s'étaleront jusqu'au mercredi 2 octobre, en raison de la participation du MC Alger, du CR Belouizdad, de l'USM Alger, et du CS Constantine aux différentes compétitions africaines interclubs.

**Jeudi, 19 septembre 2024 :**

ES Sétif - MC El Bayadh 1-0

**Vendredi, 20 septembre 2024 :**

Olympique Akbou - NC Magra 1-0

**Samedi, 21 septembre 2024 :**

Stade du 20-août 1955 (Alger) : Paradou AC - ASO Chlef 16h00

**Mardi, 24 septembre 2024 :**

Stade Miloud-Hadefi (Oran) : MC Oran - JS Saoura 18h00

**Mardi, 1er octobre 2024 :**

Stade Hocine Aït-Ahmed (Tizi-Ouzou) : JS Kabylie - MC Alger 18h00

**Mercredi, 2 octobre 2024 :**

Stade Hamame-Amar : USM Khenchela - CR Belouizdad 16h00

CS Constantine - ES Mostaganem 16h00 (à huis-clos, dans un stade qui reste à désigner)

USM Alger - US Biskra (dans un stade qui reste à désigner)

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	3	1
-). Olympique Akbou	3	1
3). MC El Bayadh	0	0
-). NC Magra	0	0
5). MC Alger	--	--
-). CR Belouizdad	--	--
-). CS Constantine	--	--
-). USM Alger	--	--
-). Paradou AC	--	--
-). JS Kabylie	--	--
-). ASO Chlef	--	--
-). JS Saoura	--	--
-). USM Khenchela	--	--
-). MC Oran	--	--
-). US Biskra	--	--
-). ES Mostaganem	--	--

## LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 1<sup>RE</sup> JOURNÉE) L'US Chaouia et l'USM El Harrach annoncent la couleur

L'US Chaouia et l'USM El Harrach, vainqueurs en déplacement respectivement devant le CA Batna et l'US Souf sur le même score (1-0), ont réussi leurs débuts en Championnat de la Ligue 2 de football amateur, au moment où le MO Constantine et l'USM Annaba se sont imposés à domicile contre le HB Chleghoum Laid et le MSP Batna (1-0), pour le compte de la première journée du groupe Centre-Est disputée vendredi.



L'USM El Harrach, qui a procédé à plusieurs changements au niveau de son effectif en vue de jouer les premiers rôles cette saison, a réussi à obtenir les trois points de la victoire lors de son déplacement chez l'ancien pensionnaire de la Ligue 1, l'US Souf, lançant de fort belle manière sa saison en vue d'un retour parmi l'élite, tout comme le nouveau promu l'US Chaouia, qui a remporté le derby face au CA Batna (1-0).

Les deux autres prétendants à l'accèsion, à savoir, l'USM Annaba et le

MO Constantine, ont assuré l'essentiel en s'imposant à domicile, respectivement, contre le HB Chleghoum Laid et le MSP Batna sur le même score de 1 à 0. Dans les autres rencontres de cette journée inaugurale du groupe Centre-Est, la JS Bordj Menaël a été tenue en échec par l'IRB Ouargla (1-1), tout comme le NRB Teleghma face à l'AS Khroub (2-2).

De son côté, le JSD Jijel, nouveau promu en Ligue 2, a laissé filer une victoire qui semblait acquise, en encaissant le but de l'égalisation (1-1)

de l'Olympique Magrane dans le temps additionnel (90e+14e). Les Jijeliens avaient ouvert le score (90e+2e). La dernière rencontre du groupe Centre-Est, opposant le MB Rouissat à l'IB Khemis El Khechna, se jouera samedi à 16h00. Dans le groupe Centre-Ouest, dont les matchs sont prévus samedi (16h00), la première journée sera marquée par le derby entre le RC Kouba et le NA Hussein-Dey, qui s'annonce indécis entre deux rivaux historiques. La première journée proposera égale-

ment un autre derby algérois entre l'ES Ben Aknoun et le voisin la JS El Biar, tandis que le MC Saïda et l'US Béchar, joueront à domicile contre respectivement le SKAF Khemis Miliana et le RC Arbaâ, ce qui leur offrira une belle opportunité pour bien commencer la saison. La première journée du groupe Centre-Ouest sera amputée de la rencontre opposant le WA Mostaganem au SC Mecheria, qui a été reportée à une date ultérieure, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

## LIGUE 2 AMATEUR

### CR Temouchent s'engage à apurer ses dettes estimées à 4,3 millions DA envers la LNFA

La direction du CR Temouchent a annoncé, samedi, qu'elle s'était engagée par écrit à apurer ses dettes envers la Ligue nationale du football amateur (LNFA) estimées à 4,3 millions de dinars pour bénéficier des licences de ses joueurs seniors leur permettant de prendre part aux matchs du championnat de Ligue 2 de football. Cette procédure permet au CRT d'éviter de se produire avec

son équipe des moins de 21 ans, lors de son premier match en championnat, sur le terrain du MCB Oued Sly prévu pour cet après-midi (16h00), pour le compte du groupe Centre-ouest.

L'engagement en question a été envoyé par le président de la Ligue de wilaya de football à la LNFA pour payer les dettes du club représentant les amendes infligées au "Chabab" au cours des précé-

dents exercices, et ce, "dès la réception de la subvention émanant du fond de wilaya", explique-t-on encore. La Fédération algérienne de football (FAF) a instruit les Ligues chargées de la gestion des championnats des différentes divisions de ne pas délivrer les licences des joueurs seniors des clubs n'ayant pas apuré leurs dettes au titre des saisons précédentes, rappelle-t-on.

## LIGUE 2 - MC SAÏDA

### 30 millions DA émanant de l'APC bientôt dans les caisses du club

Les caisses du MC Saïda seront bientôt renflouées par une subvention de l'ordre de 30 millions de dinars émanant de l'APC du chef-lieu de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de ce club de Ligue 2 de football. L'assemblée populaire communale, réunie en milieu de cette semaine, a approuvé cette aide financière "importante" qui

permettra à l'équipe, qui retrouve cette saison le deuxième palier après une année de sa rétrogradation en inter-région, de démarrer la compétition officielle dans de "bonnes conditions", ajoute-t-on de même source. Par ailleurs, les Vert et Rouge ont bouclé leur préparation en vue de la nouvelle édition du championnat de Ligue 2 amateur, dont le coup

d'envoi sera donné ce week-end, en disputant un dernier match amical contre le WA Tlemcen (inter-régions). Cette rencontre, jouée lors du dernier jour du stage tenu à Saïda et clôturé mercredi, a eu pour théâtre la belle pelouse en gazon naturel du stade Saïd-Amara de Saïda. Elle s'est soldée par la victoire des locaux sur le score de 2-0. Le MCS a

opéré plusieurs changements au niveau de son effectif, avec l'arrivée de 15 nouveaux joueurs. Idem pour la barre technique qui a été confiée à l'entraîneur Mokhtar Assas, rappelle-t-on. Lors de la première journée du championnat, le "Mouloudia" accueille le SKAF Miliana (16h00), au titre du groupe (Centre-ouest).

**TOTTENHAM  
POSTECOGLOU NE  
DOUTE PAS DE  
SOLANKE**

Recruté pour 76 millions d'euros, bonus compris, Dominic Solanke (27 ans, 3 matchs toutes compétitions cette saison) n'a toujours pas trouvé le chemin des filets avec Tottenham. Présent en conférence de presse, l'entraîneur des Spurs, Ange Postecoglou, a motivé l'attaquant anglais. "Il s'est très bien intégré. Il a encore beaucoup à offrir. Il sera essentiel, je n'ai aucun doute, a assuré le manager australien. Il n'a joué que trois matchs. Du peu que j'ai vu de lui, il sera un atout important."

**NAPLES  
OSIMHEN  
NE POUVAIT  
PAS RESTER**

Désireux de quitter Naples, Victor Osimhen (25 ans, 1 match toutes compétitions cette saison) a finalement rejoint Galatasaray avant la fermeture du mercato en Turquie. Un transfert de l'attaquant nigérian par défaut qui était inévitable selon le directeur sportif du club italien, Giovanni Manna. "Le transfert d'Osimhen à Galatasaray a pris forme juste après la fin du mercato en Italie. C'était la meilleure solution pour tout le monde à ce moment même si notre souhait initial était de vendre Victor plutôt que de le prêter", a affirmé le dirigeant napolitain. Pour rappel, le Napoli a longtemps réclamé les 130 millions d'euros de la clause libératoire du Super Eagle. Celle-ci est finalement passée à 75 millions d'euros pour faciliter son départ définitif dans un futur proche.

**MILAN  
FONSECA SE SENT  
TOUJOURS  
SOUTENU**

Auteur d'un début de saison compliqué sur le banc de l'AC Milan, l'entraîneur Paulo Fonseca se retrouve déjà sur la sellette. Mais avant de défier l'Inter Milan dimanche en Serie A, le technicien portugais ressent toujours le soutien de ses dirigeants.

"Je ne pense pas à mon cas personnel, le plus important, c'est l'équipe, c'est ce derby. Je me concentre comme je l'ai toujours fait sur ce que je contrôle, pour faire en sorte que l'équipe soit prête pour dimanche. J'ai toujours senti et je sens toujours le soutien du club et de ses dirigeants, rien n'a changé. (...) J'ai confiance, les joueurs ont très bien travaillé à l'entraînement ces trois derniers jours, je sens un groupe uni, frustré mais uni", a confié l'ex-coach de Lille face à la presse ce samedi. En Italie, il se dit que Fonseca, sous contrat jusqu'en juin 2027, sera débarqué dans l'hypothèse d'une défaite sur ce derby.



**LAZIO  
LUIS ALBERTO  
TACLE LA  
DIRECTION**

Désormais à Al Duhail, Luis Alberto (31 ans) a mal vécu son départ de la Lazio. Le milieu offensif espagnol n'a pas digéré le traitement que lui a réservé Igor Tudor, qui a également mis les voiles au début de l'été, taclant aussi ses anciens dirigeants.

"Pourquoi je suis parti ? Demandez à celui qui a quitté la Lazio... C'est dommage car aujourd'hui, j'ai droit à un traitement différent où je suis avec des gens qui vous disent bonjour et qui vous permettent d'aller en conférence de presse, a glissé le meneur de jeu dans des propos relayés par AS. Je venais tout juste de prolonger. J'avais pour but de terminer ma carrière à la Lazio. Finalement, j'ai changé d'avis et je ne voulais pas rester dans un environnement malsain sans pouvoir être épanoui dans mon travail."

**BARCELONE  
FATI, LE PLAN  
DE FLICK**

Victime d'une blessure lors de la préparation estivale, l'ailier du FC Barcelone Ansu Fati (21 ans, 1 apparition toutes compétitions cette saison) a retrouvé les terrains contre l'AS Monaco (1-2) jeudi en Ligue des Champions. Entré à la 88e minute face aux Monégasques, l'international espagnol va avoir le droit à un retour en douceur. "Nous espérons voir sa meilleure version. Après une blessure, il faut un certain temps pour revenir. Nous communiquons très bien avec lui, le staff médical et le préparateur physique. Nous voulons lui offrir du temps de jeu car il en a besoin avant de redevenir titulaire. De ce que j'ai vu, je pense qu'il est désormais à un autre niveau et peut beaucoup nous apporter", a jugé l'entraîneur des Blaugrana Hans-Dieter Flick ce samedi en conférence de presse.

**GÜNDÖGAN FIER  
DE SON PASSAGE**

Non retenu cet été, Ilkay Gündogan (33 ans, 3 apparitions en Premier League cette saison) a quitté le FC Barcelone seulement un an après son arrivée. Le milieu revenu à Manchester City avait sûrement rêvé d'une meilleure aventure en Catalogne. Mais l'Allemand se dit satisfait de son année chez les Blaugrana.

"Vous savez, je pense que j'ai fait un bon passage là-bas, a confié le Citizen au Daily Mail. Après tout, j'ai joué pour l'une des plus grandes équipes au monde. J'ai réalisé l'un de mes rêves d'enfant, celui de jouer pour le Barça et de porter cet écusson. Beaucoup de gens regarderont la saison dernière en se disant qu'on n'a rien gagné. C'est vrai." "Mais si vous regardez nos performances, on a terminé la saison avec 85 points, seulement 3 points de moins que la saison précédente quand on avait remporté le championnat. On jouait contre une équipe du Real Madrid très difficile. Je me sens privilégié d'avoir joué pour le Barça. Dans d'autres circonstances, peut-être que les choses se seraient passées différemment", a imaginé Gündogan, sans doute parti à cause des problèmes financiers du Barça.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
DK NEWS

Gérant  
Fayçal Laouar  
Directeur de rédaction  
et publication  
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE - ONU

### Chargé par le président de la République, M. Attaf prend part aux travaux de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé à New York pour prendre part aux travaux de la semaine de haut niveau de la 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, indique un communiqué du ministère.

M. Attaf participera, en tant que représentant de Monsieur le président de la République, au Sommet de l'avenir, prévu les 22 et 23 septembre, ainsi qu'au débat général de l'Assemblée générale, prévu du 24 au 30 septembre sur le thème "Agir ensemble pour la paix, le développement durable et la dignité humaine des générations présentes et futures", selon le communiqué.

L'Algérie étant membre du Conseil de sécurité onusien, le ministre participera également à plusieurs réunions de haut niveau qui seront organisées dans ce cadre parallèlement aux travaux de l'Assemblée générale, notamment la séance de débat programmée à la demande de la délégation algérienne sur la cause palestinienne et la réunion à laquelle a appelé la présidence slovène du Conseil de sécurité sur l'activation du rôle du multilatéralisme dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. En marge des travaux de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, M. Attaf participera aussi aux réunions programmées dans le



cadre des groupes géopolitiques auxquels appartient notre pays, à l'instar de la Ligue arabe, de l'Union africaine, de l'Organisation de la coopération islamique, du Mouvement des non-alignés et du G77+ Chine. Le ministre aura, par ailleurs, plusieurs rencontres bilatérales avec ses homologues des pays frères, amis et partenaires de notre pays, conclut le communiqué.

## CONFÉRENCE GASTECH À HOUSTON

### Le PDG de Sonatrach s'entretient avec le ministre libyen du Pétrole

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a eu des entretiens avec une délégation libyenne de haut niveau, conduite par le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Khalifa Abdel-Sadek, et ce, en marge de sa participation à la Conférence mondiale sur l'énergie Gastech à Houston, indique un communiqué du groupe public.

Cette rencontre a porté sur la coopération dans le cadre du memorandum d'entente signé entre Sonatrach et la compa-

gnie pétrolière nationale de la Libye (NOC), auquel un avenant avait été introduit en début d'année, pour la reprise de l'activité du groupe algérien au titre de ses engagements contractuels et le développement des gisements pétroliers et gaziers découverts en partenariat en Libye.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à renforcer la coopération pour atteindre leurs objectifs stratégiques communs

dans ce secteur vital", selon le communiqué.

Par ailleurs, le PDG de Sonatrach et la délégation d'accompagnement ont visité le siège de la compagnie Honeywell à Houston, spécialisée dans les services pétroliers et les systèmes de surveillance et de contrôle dans l'industrie énergétique.

A cette occasion, les représentants de cette compagnie ont présenté à la délégation algérienne leurs technologies de pointe en matière de détection

des émissions de méthane, leurs solutions numériques pour atteindre l'efficacité des installations et leurs systèmes de contrôle à distance et d'automatisation.

La délégation algérienne a en outre visité le centre d'innovation de Honeywell, où elle a pris connaissance des derniers développements technologiques en matière de réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie énergétique, conclut la même source.

## ALGÉRIE - LIBAN

### L'Algérie condamne les attaques sionistes contre le Liban, les qualifiant de "crimes de guerre"

L'Algérie a condamné dans les termes les plus forts les explosions provoquées par des cyberattaques sionistes ayant pris pour cible des appareils de télécommunication au Liban, les 17 et 18 septembre en cours, faisant des dizaines de morts et de blessés, et a souligné que ces agressions constituent des "crimes de guerre" et une violation flagrante de la souveraineté du Liban et du droit international.

Dans son intervention lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité tenue vendredi pour discuter de la situation au Moyen-Orient et des attaques sionistes contre le Liban, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies (ONU), l'ambassadeur Amar Bendjama a déclaré que ces "événements tragiques" ont fait des dizaines de morts et de blessés, suite à l'explosion à distance de petits appareils de communication à travers différentes régions du Liban, ajoutant que l'auteur de ces actes "est bien connu".

"Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces attaques israéliennes, qui constituent une violation flagrante de la souveraineté du Liban, de la Charte des Nations unies, du droit international et des résolutions 1701 et 2749", a affirmé M. Bendjama.

Il a réitéré "l'entière solidarité de l'Algé-

rie avec le Liban en ces moments difficiles", tout en saluant "la réaction et la gestion responsable" par les autorités libanaises de cette grave crise afin d'éviter une nouvelle escalade.

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a souligné que ces agressions "s'apparentent à des crimes de guerre", signalant au passage que "le caractère délibéré et aveugle de ces attaques israéliennes a semé la panique parmi les civils en visant des zones densément peuplées".

Mettant en garde contre ce "dangerux précédent" qui transforme des engins civils en obus qui menacent la sécurité de tous, M. Bendjama a poursuivi: "Que se passerait-il si ces tactiques inhabituelles étaient reproduites par des groupes terroristes?".

"Au moment où la communauté internationale appelle à la désescalade, Israël pousse la région vers la guerre et étend ses actes d'agression au-delà de la ligne bleue et s'enfonce dans le territoire libanais", a-t-il ajouté.

Il a rappelé qu'"Israël a menacé de lancer une guerre totale contre le Liban", et les agressions menées par l'occupant ont été suivies "de déclarations officielles se vantant des résultats qu'il a obtenus", et ce

comportement -a-t-il dit- est une preuve supplémentaire que l'autorité sioniste "n'est pas concernée par la paix". A ce propos, le représentant permanent de l'Algérie s'est interrogé "si les autorités d'occupation israéliennes recherchent réellement la paix avec ses voisins et sont-elles vraiment engagées dans la mise en œuvre de la résolution 2735 et d'un cessez-le-feu à Ghaza".

Après avoir rappelé que le Conseil de sécurité a la responsabilité de faire respecter les principes consacrés par les Nations unies, il a souligné que cet organe onusien "doit mettre en œuvre ses résolutions pleinement et de manière impartiale, en particulier la résolution 1701".

M. Bendjama a également appelé à "mettre fin aux agressions de l'occupant israélien, qui doit se retirer de tous les territoires libanais occupés", en insistant que "mettre fin à l'occupation est le seul moyen qui ouvrira la voie à une paix et une stabilité durables dans la région".

A la demande du Liban, l'Algérie avait appelé à la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner les graves développements dans ce pays, en particulier les explosions provoquées par des cyberattaques à grande échelle, faisant 37 morts et plus de 3 500 blessés.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

### M. Bendjama appelle à la nécessité de se focaliser sur un processus politique crédible en Syrie

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies (ONU), l'ambassadeur Amar Bendjama a affirmé, vendredi à New York, la nécessité urgente pour toutes les parties syriennes de se focaliser sur un processus politique crédible et de s'engager de manière constructive avec l'Envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Geir Pedersen.

"Nous nous réunissons aujourd'hui face à cette situation qui menace de déstabiliser davantage le Moyen-Orient, une région qui souffre déjà de l'instabilité. C'est pourquoi nous mettons en garde contre une escalade supplémentaire et appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à éviter toute action pouvant exacerber la crise en Syrie", a déclaré M. Bendjama dans son allocution prononcée lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, ajoutant que les violations continues de la souveraineté syrienne mettent en péril la stabilité fragile du pays et risquent de le replonger dans "une spirale de violence".

"Nous sommes profondément préoccupés par le retour de la violence dans certaines régions de la Syrie et réaffirmons notre appel à un cessez-le-feu au niveau national", a-t-il dit.

"La situation sécuritaire précaire en Syrie a jeté la population dans le désarroi", a-t-il déploré, appelant à "la nécessité urgente pour toutes les parties en Syrie de se focaliser sur un processus politique crédible et de soutenir de manière constructive les efforts de l'Envoyé spécial".

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies a réaffirmé "l'engagement indéfectible de l'Algérie en faveur de la souveraineté, de l'unité, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de la Syrie", exhortant tous les Syriens à "surmonter leurs divergences et à s'engager dans un processus politique sous une direction syrienne afin de résoudre cette crise qui affecte leur pays depuis plus de 13 ans".

Il a aussi mis en avant "le besoin d'une participation pleine et significative de tous les Syriens pour définir l'avenir de leur pays".

Pour M. Bendjama, "les Syriens subissent en silence l'une des pires crises humanitaires à laquelle nous assistons actuellement", relevant que "les chiffres sont alarmants: 12,9 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, dont 3,1 millions en situation de grave insécurité alimentaire, 7,5 millions d'enfants nécessitent une aide, 2,5 millions de déplacés internes, 1 million vivant dans des camps, ainsi que 2,4 millions d'enfants ne sont pas scolarisés". Soulignant que "l'absence de financement signifie que les efforts sont focalisés essentiellement sur les aides d'urgence au détriment de l'investissement dans les projets de redressement", M. Bendjama a invité les donateurs à "remplir leurs engagements et à assurer l'investissement suffisant pour le plan de réponse humanitaire et des projets de redressement en Syrie".

Selon M. Bendjama, "l'échec en la matière aura des répercussions à long terme. Alors que les enfants de par le monde regagnent les bancs de l'école en ce mois, des millions d'enfants syriens restent en dehors des classes, 1,6 millions d'enfants risquant définitivement de quitter le système éducatif".

Il a appelé à "une stratégie de redressement précoce globale en vue de renforcer les moyens de subsistance des Syriens et assurer le retour sûr et digne des déplacés syriens dans leur pays". Au terme de son intervention, l'ambassadeur Bendjama a affirmé que la communauté internationale porte la responsabilité de trouver un environnement favorable au règlement de la crise syrienne.

APS